

droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

DÉCEMBRE 1968 • N° 277 • PRIX : 2 FRANCS

UN BIDONVILLE A DISPARU



**AUDUN-LE-TICHE : TOUS POUR UN
LETTRE AU PREMIER MINISTRE POLONAIS
YAMBO OUOLOGUEM • FRANCOISE
MALLET-JORIS • PIERRE DA**

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-Gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél : 326-84-29

En souscription :

Joao MENDES

LA REVOLUTION EN AFRIQUE
— PROBLEMES ET PERSPECTIVES —

Préface de Jean SURET-CANALE

Directeur adjoint du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes
Documentation sur demande

Les Editions du Pavillon peuvent vous envoyer leur catalogue et vous tenir au courant de leurs activités.

Nous examinons avec attention tout manuscrit qui nous est adressé.

PARUTIONS RECENTES :

- Georges ORY, Président du Cercle Ernest Renan, Le Christ et Jésus, Préface d'Henriette Psichari 19 F
- Les femmes, la vie et l'amour, (Rapports et débats in-extenso de la Semaine de la Pensée marxiste à Bruxelles, 16 F
- André MAUROIS, de l'Académie française : De la morale médicale — Discours aux médecins. Avec une lettre liminaire du Professeur Robert DEBRE, de l'Académie des Sciences. Un ouvrage de luxe (tirage limité) de quatre-vingts pages, format 13 x 18, couverture papier façon bois, texte sur vélin teinté azur et velin crème, impression en noir et laque anglaise, reproduction en gravure sur bois d'un caducée ancien 12 F
- Jacques FINER : Les brumes de l'été. Nouvelles traduites du yiddish. Préface de Pierre PARAF 15 F
- Joël WEISS : A l'école de l'amitié. Préface de Silvia Monfort 8 F

Diffusion pour MM. les Libraires
ODEON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

Collection Automne-Hiver

1968-69

pour
Hommes
Femmes
et Enfants



Blouson
« Randall Scherpa »

Pantalon
Ceinturon
Très grand
choix



Super caban
mixte

VETEMENTS SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Anoraks
- Fusenux
- Pantalons à pont
- et toutes les nouveautés Teen-agers
- et tous les pantalons taille basse et pantalons marins
- Foam-Back
- Nylon
- Velours
- Tergal
- Gabardine
- Lainage fantaisie
- Imperméables

BIR

312, rue St-Martin
PARIS, 272 12-95

Catalogue envoyé sur demande

Vous avez une chance de gagner un séjour de trois semaines pour deux personnes à Cuba, offert par « 15 Club », en participant au concours d'abonnements à

droit & liberté

D'ici au 1^{er} mars prochain, vous pouvez recueillir de nombreux abonnements. Hâtez-vous !

Nous rappelons le règlement du concours :

- ARTICLE I Un grand concours d'abonnements à « Droit et Liberté » est ouvert le 1^{er} avril 1968 ; il se terminera le 1^{er} mars 1969.
- ARTICLE II Le concours est ouvert aux Comités locaux du M.R.A.P. et à quiconque, abonné ou non à « Droit et Liberté », souhaite y participer à titre individuel.
- ARTICLE III Les abonnements recueillis seront ainsi comptabilisés : un abonnement normal (20 F) sera compté un point, un abonnement de soutien (40 F) deux points.
- ARTICLE IV Les renouvellements d'abonnements en cours ou à échéance ne peuvent pas être enregistrés.
- ARTICLE V Les participants doivent adresser dans un délai maximum d'un mois à l'administration de « Droit et Liberté » (1) les abonnements recueillis, pour que les nouveaux abonnés puissent recevoir aussitôt la revue.
- ARTICLE VI Le premier prix du concours, accordé au participant qui aura totalisé le plus grand nombre de points, est un séjour de trois semaines pour deux personnes à Cuba, offert par « 15 Club ». De nombreux autres prix — livres d'art, postes à transistors, disques, appareils-photos — seront distribués.
- ARTICLE VII Le jury du concours est composé des membres du secrétariat du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.).
- ARTICLE VIII Le jury proclamera les résultats le 21 mars 1969.

- (1) 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e — C.C.P. 6070-98. Les concurrents qui le désirent peuvent demander à « Droit et Liberté » des formulaires qui leur permettront de contrôler sans cesse la progression de leurs efforts, et des carnets à souches pour la souscription des abonnements (5 par carnet).



vager nastat **Real**

Boutique-Couture : 65/67, Faubourg Saint-Honoré - Paris-8^e

DANS NOTRE



COURRIER

Une inexactitude flagrante

Dans votre article « Télévision : sur l'antisémitisme » vous dites une chose qui me paraît d'une inexactitude flagrante.

Vous affirmez que la quasi-totalité des juifs nord-africains sont des berbères et que dans une même proportion, les juifs d'Europe sont des Celtes, des Goths, etc. Mais alors cela voudrait dire qu'avant les conversions dont il est question dans votre article, il n'y avait quasiment pas de juifs. Que sont devenus alors, à votre avis, les communautés juives qui existaient en fort grand nombre à travers le monde bien avant Jésus-Christ ? Que sont devenus les millions d'Hébreux chassés de Palestine dans les deux premiers siècles de notre ère par l'occupant romain ? Sous prétexte de prouver qu'il n'y a pas de race juive, ce qui est évident, pas plus qu'il n'y a de race française, allemande, ou arabe, mais des peuples issus d'innombrables brassages, vous faites le jeu de ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de peuple juif mais un ramassis de gens unis par la seule religion. Le peuple juif existe et a toujours existé et non pas seulement par intolérance religieuse. Il existe parce qu'il possède une histoire qui est commune à tous ses membres et qui ne remonte pas au ghetto mais à l'antiquité.

Je suis juif d'origine mais nullement sioniste et j'estime qu'aucune discrimination ne doit exister entre les habitants de quelque pays que ce soit pour des raisons d'opinions, d'origine, d'histoire, de religion ou de nationalité.

Y. FARHI
Paris.

La cause des Arabes de Palestine

Estimant que la cause des Arabes de Palestine mérite d'être connue et défendue, j'ai pris

connaissance, après la grande publicité qui lui a été faite, de la publication France-Pavs arabes, numéro 1. Le meilleur souhait que je puisse formuler pour les Arabes, c'est qu'ils aient présente à la mémoire leur maxime : « Mes ennemis, je m'en charge. Dieu me préserve de mes amis ! ».

Voici ce qu'on ose écrire au sujet des jeunes générations nées en Israël : « Elles veulent effacer le souvenir du martyre de leurs aînés qui sont allés il y a vingt-cinq ans vers les fours crématoires sans se révolter, après avoir subi sans broncher toutes les humiliations. »

Tout commentaire me paraît superflu.

Quand donc les « défenseurs de la cause arabe » comprendront-ils que l'objectivité et l'honnêteté intellectuelle s'imposent dans la défense d'un point de vue ? Ne lisais-je pas récemment une brochure à grande diffusion éditée en R.A.U., rédigée avec l'accord des autorités par deux fonctionnaires du ministère de l'Oriental National, qui aurait fait pâlir d'envie Goebbels et Rosenberg, où il était dit que les camps de concentration, les fours crématoires, et l'extermination des juifs étaient des inventions diaboliques de la propagande sioniste et un complot de l'impérialisme !

André MORIN
Paris.

Le langage de la recherche ?

Le problème israélo-arabe crée des doutes sur votre sincérité concernant l'objectivité et la justice que votre journal proclame à chaque édition. Je ne suis pas de ceux qui se laissent entraîner par la facilité du verbe. On prend trop Israël pour victime dans ce pays. On prend trop au sérieux les déclarations fracassantes, imprudentes et démagogues de certains chefs d'Etats arabes. De telle façon que l'opinion publique française est à 90 % anti-arabe. Quand Israël dynamite, terrorise, massacre les Arabes qui refusent de collaborer avec le conquérant de leur terre, de leur patrie, les journaux français parlent de légitime défense des Israéliens menacés d'extermination. Est-ce là le langage de la recherche d'une solution qui arrangerait les deux parties ? Il faut être dupe pour ne pas constater qu'Israël est l'agresseur. Les dirigeants d'Israël ne cessent de proclamer leurs idées annexionnistes. On fait pression sur les habitants des régions occupées pour qu'ils quittent celles-ci et on installe à leur place des colons juifs venus d'Angleterre ou de Roumanie.

Mohamed FERHAT
Besançon.

Les Canadiens veulent des Blancs

Après la mort de mon mari, j'ai dû quitter mon pays, Haïti. Mon but était de travailler à l'étranger en vue de me procurer les moyens de faire sortir mes enfants de ce milieu où ils ne pouvaient achever d'acquiescer l'éducation démocratique à laquelle nous les avions soigneusement préparés.

En France, il est difficile de trouver du travail à près de 50 ans, surtout lorsque l'on ne possède aucun métier technique. Après quelques mésaventures, je me suis engagée comme bonne à tout faire dans une grande villa. Mes patrons sont bons, j'y ai un pavillon indépendant et confort-

table. Néanmoins, comme je ne suis pas habituée au travail manuel, depuis bientôt un an que je fais ce métier, je n'ai cessé de maigrir.

Journaliste et écrivain, je n'ai plus le temps d'écrire, d'achever les ouvrages commencés jadis.

Un couple de médecins haïtiens m'a offert un poste de secrétaire à Ottawa (Canada). Je serais nourrie, logée et toucherais 1 000 F par mois, plus du double de ce que je gagne. Hélas ! L'Ambassade fait des difficultés pour m'accorder le visa. On m'avait bien dit qu'elle l'accordait difficilement aux gens de couleur. Les Anglo-Saxons veulent des Blancs. Ainsi, je n'ai plus guère d'espoir d'échapper à ma condition actuelle.

Ghislaine CHARLIER
92-Sèvres.

Réparer les erreurs du passé

Pourquoi la France ne répare-t-elle pas en partie, nos erreurs du passé auprès des pays que nous avons colonisés en faisant un accueil décent à tous ces travailleurs au lieu de continuer à les exploiter. L'année de la grande immigration noire, peut-être est-ce en 1963. L'hiver fut particulièrement dur. Ils sont arrivés à Beauvais, sans vêtements chauds, pour ne pas dire sans vêtements. Rien n'était prévu pour les accueillir. Ils ont couché sur les bancs du square de la gare. Que mangeaient-ils ? Peut-être un morceau de pain sec. Il leur fallait d'abord travailler un mois pour toucher leur première paie. Et ensuite, chercher une chambre. Quand c'était un Noir, il n'y en avait jamais à louer. La province est pire que Paris pour eux. Tous ces bourgeois auraient pu tout au moins ouvrir leur grenier pour les coucher. Ceux qui comprenaient le Français, s'entendaient dire : « Les Noirs sont dégueulasses », ou : « Va-t-en, sale nègre ». Voilà l'accueil qu'on leur a réservé dans ce monde où c'est la raison du plus fort qui est toujours la meilleure.

Renée VALLS
Beauvais.

dans ce numéro

AUDUN-LE-TICHE : TOUS POUR UN

Une population mobilisée pour la défense de l'un des siens, travailleur italien 6-7

UNE RHÉTORIQUE DE LA BASSESSE

Françoise Mallet-Joris démonte les méthodes de « Minute » 8-9

U.S.A. : DU POUVOIR NOIR AU POUVOIR VERT

Nixon voudrait rendre les ghettos plus vivables pour ne pas les supprimer ... 10

MENACES SUR L'AFRIQUE AUSTRALE

L'Afrique du Sud n'est pas seulement le pays de l'apartheid ; c'est aussi un pays impérialiste 11

POLOGNE : RÉPARER LE MAL

Des inquiétudes qui ne parviennent pas à se dissiper 12-13

Le dossier du mois : UN BIDONVILLE A DISPARU

L'étonnante expérience de Plan-de-Grasse 17-24

YAMBO OUOLOGUEM, PRIX RENAUDOT

Un grand écrivain malien ; un grand écrivain tout court 25-26

SONGE D'UNE NUIT ET BROUILLARD

Un conte de Noël par Pierre Dac 32-34

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 20 F
- Abonnement de soutien : 40 F

Algérie, Antilles, Autriche, Belgique, Comores, Guinée, Hollande, Luxembourg, Mali, Maroc, Sénégal, Suisse, Tunisie : 20 F. Autres pays : 30 F. Abonnement de soutien : 40 F.

éditorial

HOSPITALITÉ...

VOUS êtes-vous quelquefois heurté, en vacances à l'étranger, à la barrière de la langue ; par exemple dans un magasin, au restaurant ou en chemin de fer, vous trouvant dans l'impossibilité de vous faire comprendre ou de comprendre votre interlocuteur ?

Cette difficulté, qui est en pareil cas un incident minime, avez-vous imaginé le drame qu'elle devient pour un homme seul et démuné, cherchant dans un pays inconnu, du travail, un abri, un peu d'amitié ; le moyen et des raisons de vivre ?

On se targue volontiers en France de nos traditions d'hospitalité. Abstraitemment. Demandez à un travailleur étranger ce qu'il en pense. Dès son arrivée, il connaît de notre pays, le réseau compliqué des tracasseries administratives ; l'angoissante recherche d'un emploi et d'un logement, aidé par des compatriotes un peu moins malheureux que lui... Pour son accueil, pour lui assurer ensuite des conditions normales d'existence, l'Etat s'en remet le plus souvent aux associations privées, les municipalités manquent de moyens, le patronat se dérobe. Restent donc le bidonville, le garni calamiteux, un vieux grenier ou une cave.

Exploité, brimé, isolé, victime de discriminations criantes, le travailleur immigré s'efforcera ainsi pendant quelques années de gagner de quoi nourrir sa famille et rentrer au pays, années de labeur incessant et morne, chargées d'incertitudes, pleines de périls pour sa santé.

EN mai-juin, les travailleurs immigrés ont participé pleinement aux grèves avec leurs camarades français. Etant parmi les plus défavorisés, ils ont obtenu des améliorations de salaires notables, sans que soient pourtant supprimées les inégalités qui les frappent en matière de droits syndicaux et sociaux. Surtout, ils ont appris la valeur de la lutte et de l'union.

C'en était trop. On ne peut interpréter autrement que comme une contre-offensive destinée à les intimider, les discours et les mesures du ministre de l'Intérieur à leur égard. Accusés de s'être départis de la nécessaire neutralité politique, des immigrés sont persécutés, expulsés, assignés à résidence, pour avoir simplement défendu leur pain, ou même s'être trouvés dans la rue lors d'une rafle. Qu'ils se tiennent tranquilles, et acceptent leur sort, sinon !...

Et Minute de reprendre ses campagnes infâmes contre les Algériens. Il faut créer autour d'eux un climat d'hostilité, une menace. Pas au point cependant qu'ils repartent. Car, quoi qu'en disent les racistes, les immigrés sont indispensables à l'économie française. Sans eux, que de chantiers morts, d'usines paralysées, de mines désertes ! Loin d'être cause de nos difficultés, leur présence les atténue.

SI nous leur devons notre solidarité, ce n'est pas seulement par un vague sentiment de fraternité humaine. C'est parce qu'ils travaillent également pour nous, parce que nous travaillons ensemble au même avenir. C'est aussi parce que leurs problèmes ne sont que le grossissement des nôtres, et que les injustices dont ils souffrent préfigurent celles qui nous atteindraient si nous acceptions qu'ils demeurent les boucs émissaires d'une société toujours plus oppressive.

Faisons donc que la France soit hospitalière à ses enfants d'adoption. Cela nous concerne tous.

Albert LEVY



Ici, dans ce paysage industriel, tout le monde, ou presque, vit de la mine. C'est sans doute ce qui explique la solidarité de tous avec un travailleur étranger syndicaliste. Roland Rutili, interdit de séjour, put même prendre la parole dans un meeting public (en haut ; à sa droite, M. Marchesin, secrétaire du syndicat C.G.T. des mineurs). En bas : à la tribune, au cours d'un autre meeting, le maire d'Audun, M. Philippe, parle. Près de lui, la femme et les deux fillettes de Roland Rutili.



AUDUN-LE-TICHE : TOUS POUR UN

(de notre envoyé spécial Georges CHATAIN)

ROLAND RUTILI est parmi nous. Il est sous la sauvegarde de la population toute entière ». Cette phrase, que j'ai entendue dix fois à Audun-le-Tiche, n'est pas une façon de parler : le 21 octobre dernier, un meeting fut organisé dans la localité minière : Roland Rutili, déjà interdit de séjour, y prit la parole. Les autorités crurent le moment venu : la police cerna la localité. Dès qu'elle apparut, la sirène se mit à hurler, les cloches à sonner, la population s'attroupa, et dans l'apparente confusion, Rutili put disparaître.

Mais reprenons brièvement les faits. Audun-le-Tiche est une petite ville minière — 8 000 habitants à peine — à la frontière du Luxembourg : des maisons grises, dominées par les chevalements des puits. Ici, dans cette région de mono-industrie, comme dans les villes voisines, tout le monde vit de la mine : extraction du fameux minerai de fer lorrain (la « minette »), sidérurgie.

Or la Lorraine est en crise : son minerai qui

était naguère d'une haute rentabilité, n'est pas compétitif, face aux minerais suédois et mauritaniens, dont le traitement industriel est plus simple. Dans la région, 15 puits ont fermé. 2 autres fermeront d'ici les prochains mois ; 3 usines qui vivaient de la mine ont dû à leur tour disparaître, dont une à Audun-le-Tiche. Le malaise social ne cesse de s'accroître : en 1963, à Trieux, non loin d'ici, les mineurs avaient tenu une grève « au fond » pendant 79 jours ; depuis, les grèves se sont multipliées. Les élections municipales de 1965 donnèrent vingt mairies de la région aux communistes, et les élections législatives de 1967 confirmèrent cette forte poussée à gauche en envoyant deux députés communistes à l'Assemblée Nationale.

Il était prévisible que les événements de mai-juin trouvent en Moselle un écho particulier ; le mouvement de grève fut suivi avec un ensemble parfait.

A cette situation sociale s'en ajoute une

Du maire communiste aux trois prêtres de la paroisse, tous les Audunois se sont mobilisés pour la défense de Roland Rutili, ouvrier italien, syndicaliste, menacé d'expulsion, interdit de séjour comme un malfaiteur.

autre : la Moselle, et plus particulièrement ce bassin ferrifère du nord, sont, depuis qu'ils sont industrialisés, une région de très forte immigration.

A Audun-le-Tiche, sur 8 000 habitants, 1 560 sont étrangers, soit 20 %. Ils sont essentiellement italiens, puis polonais ; les autres émigrations sont négligeables. Mais si l'on y ajoute la population française d'origine étrangère — naturalisés, fils d'immigrés nés ici — c'est la presque totalité de la population audunoise qui est d'implantation récente : sur 8 000 habitants, plus des trois quarts portent des noms italiens ou polonais.

La revanche

Roland Rutili, lui, est fils d'un mineur italien ; il naquit à Loudun, dans la Vienne, voici 29 ans ; c'est dire qu'il ne connut pratiquement pas son père, antifasciste de la première heure, qui avait dû fuir l'Italie mussolinienne dès 1922, et qui mourut déporté à Mauthausen, pour faits de résistance.

Roland Rutili est chauffeur à la Société Minière des Terres Rouges, à Audun. Responsable très actif à la C.G.T., et moniteur d'une section de gymnastique de 70 enfants, à qui il consacre (bénévolement, bien sûr) 17 heures par semaine, il est par ailleurs militant communiste.

Bien que né en France, Roland Rutili est étranger. Fils d'étranger, il devait opter, à sa majorité ; il choisit la nationalité italienne ; cela pour deux raisons ; une raison morale : la « pacification » en Algérie était alors dans sa phase la plus acharnée, et Roland en réprouvait les méthodes autant qu'il approuvait la lutte du peuple algérien ; une raison familiale : il avait à charge sa mère et son frère plus jeune.

Bref, lorsque les remous de mai-juin se calmèrent et que les élections manifestèrent le glissement à droite que l'on sait, certains estimèrent que le moment de la revanche était venu, et qu'elle devait être à la mesure de la peur qui les tenait cachés quelques jours plus tôt.

A Audun se forma un Comité de Défense de la République, qui prit le nom d'« Agir ». Au cours d'une réunion électorale en 1967, Roland Rutili avait porté la contradiction à un candidat de la majorité en lui demandant comment il comptait résoudre la crise du bassin ferrifère de Lorraine ; c'était apparemment une question qu'un « étranger », fût-il personnellement intéressé par le problème, n'avait pas le droit de poser.

Le 11 octobre, donc, Roland Rutili reçut un arrêté d'expulsion transformé (comme s'il s'agissait d'une mesure de grâce !) en assignation à résidence dans le Puy-de-Dôme. Il avait quatre jours, jusqu'au 15, pour « vider les lieux ». Motif : « trouble l'ordre public ».

Cette mesure intervenait cinq mois après les événements de mai-juin : le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y avait pas flagrant délit. D'autant qu'aucun procès-verbal n'a été dressé, aucune plainte déposée ; le maire de la ville lui-même ne fut pas informé ; les autorités agissent dans la clandestinité la plus totale ; c'est pourquoi les tracts qui furent distribués pour la défense de Rutili dans la région se placèrent explicitement sous l'autorité de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auraient été assurées ».

Car la région défendit Rutili. L'expulsion du syndicaliste n'était certes pas la première depuis juin (toutes furent prises avec le même honteux anonymat) ; mais c'est la première fois que les autorités trouvent à qui parler. Dès le lendemain du jour où l'arrêté d'expulsion fut reçu, une assemblée générale réunit la population audunoise ; un comité de défense des libertés et des droits de l'homme s'y constitua aussitôt. Il n'est pas exagéré de dire que ce comité représente la quasi-totalité de la population puis-

qu'il rassemble le Parti Communiste, le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T., l'Union des femmes françaises, la F.N.D.I.R.P., la Fédération de l'Education Nationale, le S.N.I., le S.G.E.N., les trois prêtres catholiques d'Audun, le conseil municipal, le Secours populaire, la Ligue des droits de l'homme, des commerçants et des personnalités locales.

En catimini

Ce comité commença aussitôt à agir. Réuni tous les soirs dans une salle mise à sa disposition, il prit des contacts, rédigea tracts et communiqués, organisa solidarité et manifestations. Dès le lundi 14, des délégations furent envoyées à la préfecture, au consulat italien de Metz et au ministère de l'Intérieur. Le mardi 15, jour où Rutili aurait dû quitter la ville, la grève fut totale à la mine d'Audun ; une grève de solidarité de 8 heures éclata à la mine de Tres-sange ; le même jour encore, meeting, manifestation, délégation à la préfecture. Les jours suivants, le comité de défense se réunit deux fois par jour, aussi longtemps que les horaires de travail de chacun le permettent. Le 20 octobre — un dimanche — réunion publique. La

ET BIEN D'AUTRES...

● Jorge Ferre Arta, réfugié politique espagnol depuis 1957, (titulaire de la carte délivrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides), ferronnier d'art, a été assigné à résidence à Laval où il se trouve malade et sans travail.

● Boris Fraenkel, instructeur pédagogique au Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, traducteur, considéré comme apatride, et jouissant du statut de réfugié politique, vivait à Paris depuis 1945. En attendant l'expulsion, il a été assigné à résidence à Narbinals près de Mende (Lozère).

● Pablo Paredès, né au Pérou, préparait un doctorat de 3^e cycle de sociologie ; il travaillait parallèlement à l'O.R.T.F. en qualité de chroniqueur pour les programmes culturels en direction de l'Amérique latine. Il est assigné à résidence à Foix (Ariège).

● Wada Hildebrands, étudiante hollandaise à l'école d'interprètes et traducteurs de Paris, subvenait à ses besoins en travaillant comme serveuse : elle possédait d'ailleurs une carte de travail et de résidente privilégiée. Elle a dû repartir en Hollande.

● Ont été également expulsés des travailleurs qui pour certains avaient suivi les mots d'ordre de grève, ou avaient une activité syndicale, tel, récemment encore un Algérien vivant à Ivry.

● Le ministre de l'Intérieur, M. Marcellin, dans son discours à l'Assemblée, consacré au « maintien de l'ordre », reproche aux étrangers de n'avoir pas respecté « la neutralité politique ».

Or tous ces gens, et ceux dont les cas ont été déjà cités, peut-on réellement penser que leur présence constituait « une menace pour l'ordre public » et qu'il y avait « urgence absolue » à les expulser en vertu de l'article 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 ?

● Et la répression continue : ainsi, les autorités préfectorales des Pyrénées-Orientales ont demandé à plusieurs maires du département que des sanctions administratives pouvant aller jusqu'à l'expulsion soient prises à l'encontre de travailleurs espagnols déjà signalés par leurs services, au cas où ceux-ci défendraient à nouveau leur droit au travail — ce qu'ils avaient fait au mois de mai, comme tant de travailleurs français.



Contre la mobilisation des Audunois, la xénophobie reste anonyme.

AUDUN-LE-TICHE : TOUS POUR UN



même nuit, la police tente une intervention en catimini ; elle a deux objectifs : le domicile de Rutili, où demeurent sa jeune femme et ses deux petites filles, et le presbytère où, croit-elle, le syndicaliste recherché se cacherait. Cette double opération nocturne (et donc illégale) est un échec ; échec d'autant plus patent que le comité organise aussitôt un meeting de protestation, et que Roland Rutili prend la parole à ce meeting. Nouvelle intervention policière ; c'est alors que clocher et sirène se mettent de la partie, et que la police reste bredouille.

Depuis, l'action du comité et le courant de solidarité n'ont cessé de s'amplifier. La jeunesse communiste vient de manifester : « *Le racisme et le chauvinisme, dit son tract, sont un prétexte pour diviser les travailleurs, étouffer les libertés... Nous repoussons le racisme. Nous sommes pour l'amitié, la solidarité avec tous les jeunes du monde, quelles que soient leur race et leur couleur, qui au Vietnam et dans tous les coins du monde luttent contre l'oppression* ». L'Action catholique ouvrière du diocèse rappela que

« les travailleurs immigrés sont en France de par la volonté des pouvoirs publics et du patronat et font l'objet de toutes les exploitations, de toutes les discriminations », que « la solidarité internationale s'exprime tous les jours dans l'action ouvrière » et qu'« en aucun cas, il ne saurait être tenu rigueur à un militant des positions qu'il a prises dans son mandat d'élu des travailleurs ».

Quant aux responsables C.G.T. locaux, ils ne cessent de mettre en avant l'article 8 du texte qui organise les questions de la main-d'œuvre dans l'Europe des Six : « *Le travailleur ressortissant d'un Etat-membre, occupé sur le territoire d'un autre Etat-membre, bénéficie de l'égalité de traitement en matière d'affiliation aux organismes syndicaux et d'exercice des droits syndicaux, y compris le droit de vote.* » Les prêtres de la localité, eux, publièrent en tract et diffusèrent parmi leurs fidèles le texte publié conjointement le 23 juin par Mgr Collin (président de la commission épiscopale française des travailleurs migrants), le pasteur Westphal (président du Conseil de la fédération protestante de France), et le grand rabbin Kaplan, et qui dénonçait les expulsions : « *Nous avons envers ceux qui viennent en aide à notre économie au moins un devoir de justice, envers des hommes et leurs familles un devoir d'humanité* » et qui

concluait : « *Ces événements font apparaître l'urgence d'une législation qui donne aux étrangers un minimum de garantie contre toute mesure arbitraire.* ».

Une croix gammée

Depuis sa création, le Comité est au centre d'un élan de solidarité nationale. Le congrès de la fédération nationale C.G.T. du sous-sol, réuni à Pau, a organisé une collecte rapide : 1 535 F ont été réunis et envoyés à Mathilde Rutili ; l'Union des femmes françaises a organisé une collecte dans la région : 1 906,50 F ont ainsi été réunis ; des dons sont arrivés de partout. Au total, c'est plus d'un demi-million d'anciens francs qui a été collecté. A quoi il faut ajouter les lettres de soutien venues de partout, des syndicats (Nîmes, Montceau-les-Mines, Vénissieux, Epinal, Le Creusot, l'Union syndicale Citroën et cent autres) ou d'organisations diverses (le M.R.A.P., le conseil municipal de Lanester en Morbihan, la Confédération générale italienne du travail - C.G.I.L., etc.), et aussi des lettres individuelles. Les messages envoyés sont divers, mais peuvent tous se résumer dans cette lettre du syndicat C.G.T. de l'alimentation de Longwy : « *On ne*

peut admettre d'être le témoin d'une infamie à l'encontre d'un ouvrier dont la seule faute est de lutter pour le bien-être de tous ses camarades ». Dans le hall du centre culturel d'Audun-le-Tiche, le comité a placé un grand panneau où sont affichés tous ces messages de solidarité. Sur ces messages, le jour où je suis passé à Audun, une main rapide avait griffonné une croix gammée.

Car il y a aussi, à Audun-le-Tiche, des gens qui voudraient voir Roland Rutili expulsé. Dans l'anonymat (mais dans une ville de 8 000 habitants, l'anonymat est toujours relatif : les habitants d'Audun connaissent bien les adhérents du comité « Agir » qui ne recule pas devant la délation ni la violence) est menée une campagne dont le ton et les termes contrastent singulièrement avec ceux qu'emploie le comité de défense ; ces tracts-là, jamais signés, s'en prennent aux « macaronis », aux « polacks » et aux « bicots ». Le maire (communiste) d'Audun reçoit des lettres anonymes : « *Rutili doit partir. L'étranger à la porte. Il n'y aura pas besoin de la police pour arranger l'histoire, nous sommes assez grands. Le rituel partira ou sera descendu.* » Un tract, signé « Saint-Just » (pauvre Saint-Just !) s'adresse à Rutili lui-même : « *Les Français n'ont que faire de tous les rastaquouères de*

ton espèce qui veulent imposer leur loi et récompensent bien mal la France de l'hospitalité qu'elle leur a donnée ».

A la moindre incartade

Un autre tract, toujours anonyme, verse dans la diffamation : « *Aux dires de ses camarades de travail, même communistes, Rutili n'est qu'un saboteur. Entre ses mains, un camion qu'un chauffeur normal fait durer trois ans, ne tient pas plus de six mois.* »

« *Comment le savent-ils puisque mon mari n'occupait son emploi actuel que depuis quatre mois ?* », dit Mathilde Rutili ; l'employeur de Rutili ne semble pas non plus de l'avis de ses calomniateurs puisqu'il n'a pas licencié son chauffeur malgré son absence forcée, et qu'il est prêt à le reprendre.

Des commerçants qui soutiennent le comité ont été victimes de manœuvres d'intimidation ; le drapeau tricolore prêté par la mairie à l'occasion du 11 novembre a été volé de la façade du presbytère.

Cependant, la solidarité ne cesse de se développer. Il est question maintenant de constituer un Cartel Lorrain de Défense

des Libertés Syndicales et Démocratiques. Aux dizaines de milliers de tracts et d'affiches qu'a pu éditer et diffuser le Comité grâce aux dons venus de partout s'ajoutent maintenant les textes édités dans toute la région par les organisations amies.

Les choses en sont là. Les pouvoirs publics, pour l'instant, font traîner l'affaire ; ils comptent sur la lassitude des Andunois pour que tout rentre dans l'ordre. Mais pour qui a passé ne serait-ce que quelques heures à Audun, il est évident que c'est là un calcul faux. Les autorités, maintenant, semblent plutôt embarrassées de l'« affaire » qu'elles ont sur les bras. Le Comité a la situation en mains, et sa résolution est d'autant plus forte que le cas Rutili n'est pas un cas isolé : que l'interdiction de séjour (qui fait de lui un « droit commun », soit dit en passant) soit appliquée, et ce sont tous les travailleurs immigrés qui, à la moindre « incartade », seront menacés.

G. C.

DERNIERE HEURE : au moment où nous mettons sous presse, les autorités ont lâché du lest (Rutili est interdit de séjour seulement dans les quatre départements de la Lorraine). Tout en prenant la décision autoritaire de suspendre le maire d'Audun pendant un mois et un adjoint pendant quinze jours. Pour les Audunois, l'action continue jusqu'à son aboutissement complet.

Pendant qu'une population entière se mobilise pour la défense d'un seul, d'autres jouent le jeu inverse du délateur et du pousse-au-crime. A leur tête, bien sûr, *Minute*, contre qui le M.R.A.P. vient de déposer plainte pour incitation à la haine raciale envers les immigrés algériens. Françoise Mallet-Joris (Le rempart des Béguines ; les Mensonges ; L'Empire pire céleste, prix Fémina 1958) démonte les mécanismes de la diffamation.

UNE fois de plus, le journal *Minute* s'est tristement distingué par son appel au racisme. Les immigrants d'Afrique du Nord sont, bien sûr, ses victimes de prédilection. Il vaut la peine d'examiner le procédé de près, ne fût-ce que pour savoir ce qu'une certaine droite suppose capable de nous émouvoir et comment elle s'y prend. La supposition vise bas : changer en haine la peur, la pauvreté, l'ignorance ; elle vise le crime. Renforcer les incompréhensions et les divisions, augmenter et mobiliser la crainte et l'aveuglement, sous le couvert de l'objectivité apparente des faits et des chiffres : voilà la manœuvre. Rien ne manque à cette rhétorique de la bassesse, même pas d'hypocrites remarques humanitaires, sur les conditions de vie difficiles des immigrés, remarques qui n'ont d'autre but que de neutraliser le mouvement normal de pitié humaine, avec lequel il faut tout de même compter, mais qui ne saurait résister à ce genre d'attaque que s'il s'accomplissait en conscience politique, ce qui reste malheureusement rare.

Invasion et trahison

Le lamentable dessin qui illustre ce texte, lequel figure un joueur de flûte suivi d'une cohorte de rats venant d'une côte d'Algérie esquissée en bas de page et se dirigeant vers une France qui a l'aspect d'une tranche de gruyère, nous donne d'emblée un certain niveau d'inspiration. Mais déjà par le vocabulaire employé la falsification est claire : une immigration s'appelle une invasion ; un accord une capitulation. On souligne la discrétion relative de la presse sur cet accord gouvernemental, comme s'il s'agissait d'un complot. L'ombre fait peur ; des traîtres s'y cachent. Il est vrai, la presse ne parle pas toujours assez de ce qui compte vraiment. Mais à ce prix, que de complots ! Et à partir de là on utilise les faits et les chiffres, dont il n'importe plus de savoir s'ils sont ou non exacts puisqu'ils donnent une apparence objective à ce qui a perdu son sens. Car il n'est plus question quand il s'agit d'invasion d'un côté et de trahison de l'autre que de se défendre. La régularisation nécessaire de l'immigration,

la recherche d'une liaison effective avec les besoins de l'économie nationale, et d'une garantie de vie décente pour les immigrés, tout cela n'a plus d'importance. D'ailleurs il n'est pas vrai que ces gens soient utiles à l'économie, c'est une main-d'œuvre qui coûte cher, ils ne consomment pas suffisamment, il y a trop de malades, et ainsi de suite... A partir de là, la pauvreté visible des immigrés, résultat de leur sous-prolétarianisation, devient le symbole du mal social dont vous souffrez vous-mêmes, de votre amertume, de votre insécurité. A votre peur on a désigné une victime désarmée. A votre misère on a livré en pâture la misère d'autrui. Ainsi le pauvre haïra le pauvre ; la solidarité est en effet la vertu, la force et la chance unique de la classe ouvrière. Le danger, là, est réel. On ajoute ainsi la division aux difficultés véritables. D'ailleurs, poursuit-on, un sondage de l'IFOP n'a-t-il pas révélé que « **62 % des électeurs communistes trouvaient les Nord-Africains trop nombreux en France ?** » On fera bien de ne pas s'en laisser conter par *L'Humanité*. La clé de tout ceci, en définitive, c'est la politique extérieure de De Gaulle, qui n'hésite pas à trahir les intérêts de la Nation, ceux que chacun ressent quotidiennement.

La loi du profit

Or, quoi qu'il en soit de cette politique, la question n'est certainement pas là en l'occurrence. Le phénomène de l'immigration repose, certes, sur la pénurie de l'embauche dans les pays d'origine, mais aussi sur les appels à la main-d'œuvre étrangère formulés par les milieux patronaux et qui se traduisent par des prévisions du Plan. Les références ne manquent pas. La véritable question est celle de savoir la raison de cet appel. La réponse est simple : parce que c'est la loi du profit qui commande de préférer cette solution à toute autre. C'est une main-d'œuvre bon marché et c'est la population immigrée qui constitue l'essentiel de la masse de manœuvre dont on a besoin pour maintenir les bas salaires. La vérité est qu'un supplément de

profit est lié au maintien des conditions inhumaines où vit une partie de la classe des travailleurs, et que ce sont particulièrement les immigrants qui tiennent ce rôle. Il n'y a donc pas ici un problème « racial », mais un problème social et politique que la classe ouvrière ne peut résoudre que par la force de l'unité. Car tous les problèmes humains que pose l'immigration sont dus à une sous-prolétarianisation voulue.

Toute inquiétude, et surtout une inquiétude collective, trouve un soulagement à se changer en haine contre la cause supposée du danger. Il y a en France en ce moment suffisamment de peur, à divers niveaux et pour des raisons diverses, pour qu'il soit d'autant plus dangereux de désigner des boucs émissaires. Effectivement, beaucoup de gens trouveraient leur avantage à ce que la tension qui existe se décharge sur quelque objet secondaire, qui détournerait l'attention des causes vraies et, en particulier, de la mise en question de la prédominance d'intérêts économiques et politiques précis.

Le recours au pogrome

Or, face aux problèmes actuels, une réaction soudée par la crainte, devant une gauche dont l'unité s'esquisse mais n'est pas encore faite, n'aurait que trop de tentation à provoquer une mobilisation par la haine de ce qui est « différent », de ce qu'on ne peut pas comprendre et que, par conséquent, on ne veut pas comprendre. Le pogrome fut souvent le recours d'un pouvoir qui veut détourner l'attention du fait que le mal principal est en lui et que c'est lui qui est en cause. Il se peut que l'avenir écarte ces possibilités. Il ne s'agit pas ici d'une détermination nécessaire, mais d'une logique qui est, aussi, dans les faits. Il reste criminel de s'en rendre solidaire, d'augmenter les probabilités qui jouent dans leur sens, en contribuant à renforcer le réflexe raciste qui existe malheureusement dans certains milieux, en empêchant la prise de conscience de la réalité des problèmes, en détournant de la recherche des solutions aux difficultés que pose, en effet, l'immigration des travailleurs étrangers en France.



UNE RÉTHORIQUE DE LA BASSESSE

par Françoise Mallet-Joris

Les nazis traitaient de « rats » les juifs du ghetto de Varsovie. Aujourd'hui, c'est à l'encontre des Algériens que *Minute* retrouve spontanément les mêmes termes.

Richard Nixon, nouveau président des Etats-Unis, a une idée bien à lui pour « résoudre » le problème noir sans toucher aux ghettos : le « black capitalism ».

DU POUVOIR NOIR AU POUVOIR VERT

(de notre correspondant à New York Shofield Coryell)

LA victoire, très étroite il est vrai, mais néanmoins indiscutable, de Nixon aux élections présidentielles marquée le triomphe électoral d'une Amérique majoritaire, blanche, plus ou moins aisée, anglo-saxonne, protestante, et très inquiète de la poussée égalitaire et impétueuse des noirs, des pauvres, des immigrés, des minorités ethniques, ainsi que de la critique incessante des intellectuels dissidents.

Ceci dit, il faut quand même préciser que, si la clientèle de Humphrey se recrute en grande partie dans les milieux les moins privilégiés et les moins assimilés à la « vie américaine », le Parti Démocrate n'en reste pas moins fondamentalement, tout autant que le Parti Républicain, un parti des puissants, manié par les mêmes trusts.

Ceux qui perçoivent cette vérité fondamentale de la politique américaine sont encore très peu nombreux pour le moment, mais ils sont les seuls à sauver aujourd'hui l'honneur de l'Amérique.

Quant aux Noirs, engagés en tant que communauté dans une lutte énergique et héroïque contre l'injustice et le racisme qui font partie intégrante de la société capitaliste des Etats-Unis, la victoire de Nixon ne leur promet qu'une intensification de la persécution et des brimades, celles-ci n'étant peut-être même plus accompagnées par les prétentions « démocratiques » et les paroles « libérales » d'un Humphrey.

Si les jeunes Noirs les plus radicaux, comme les **Black Panthers** par exemple, dans leur critique de la société américaine en tant que source de racisme par sa structure même, ne se font aucune illusion sur le système bi-partite, il n'en reste pas moins vrai que pour une masse considérable des noirs, cantonnés dans les ghettos des grandes villes du Nord, c'est le Parti Démocrate, avec sa façade libérale, qui représente le « moindre mal ». C'est après tout pour eux le parti des Kennedy, tandis que le Parti Républicain reste le parti le plus rétrograde, dans sa propagande même.

Un raisonnement analogue est tenu par toutes les minorités ethniques, par les juifs, par pas mal de responsables syndicalistes, etc.

Comme l'a fait remarquer un observateur : « Les noirs ont voté contre Nixon, les juifs ont voté contre Nixon, les Italiens, les Polonais ont voté contre Nixon. Qui donc a voté pour Nixon ? »

La réponse est claire : la majorité numérique qui n'est ni noire ni juive, a voté pour Nixon, en partie par désir de changement et en partie par crainte d'un changement trop radical pour son goût et, qu'à ses yeux, la « mollesse » des Démocrates n'aurait pas su endiguer.

7 % pour Nixon.

L'analyse statistique des résultats électoraux fait ressortir en effet que ni les noirs, ni les juifs, par exemple n'ont donné leurs voix au candidat victorieux. Ceci est très clair lorsque l'on jette un coup d'œil sur les majorités écrasantes pour Humphrey (accentuées peut-être par l'annonce d'une cessation des bombardements sur le Viêt-nam du nord en dernière minute) dans le centre des ghettos noirs de New York et dans les quartiers à forte concentration juive. Au centre de Harlem, dans le **72nd Assembly District**, Nixon n'a récolté que 7 % des voix, et des résultats analogues ont été relevés ailleurs, dans le quartier noir de Bedford Stuyvesant par exemple, où il n'a eu que 10 % des voix.

Les juifs eux aussi ont suivi la même tendance. Les quartiers juifs de Manhattan, Brooklyn et New Jersey ont donné, selon l'institut Gallup, 87 % de leurs voix à Humphrey (ce qui ne représente qu'une faible diminution par rapport aux 92 % que Johnson avait obtenus dans ces mêmes quartiers en 1964).

Nixon lui-même a beaucoup joué, d'une façon sournoise, sur le racisme pendant sa campagne électorale en se faisant le champion par excellence de la défense de « la loi et de l'ordre » contre « l'extrémisme » des noirs en lutte pour la liberté. Il s'est assuré ainsi une bonne proportion des voix des racistes, malgré la concurrence sévère de Wallace, le néofasciste avoué, qui n'a obtenu un succès électoral que dans son propre fief du « sud profond ».

Mais Nixon, défenseur par excellence de la « libre entreprise » et du « droit à la propriété privée », n'a pas hésité à se présenter en même temps comme « l'ami des noirs », en préconisant le « capitalisme noir ». Aux U.S.A., ce qui compte c'est la puissance économique, il propose, comme solution du « problème noir », que le capitalisme et les affaires prospèrent et se développent dans les ghettos sous l'égide de chefs d'entreprise noirs, employant des ouvriers noirs.

Cette attitude rejoint, en fait, celle d'un certain nombre de porte-parole de la communauté noire, qui interprètent l'idée de « pouvoir noir » dans le sens typiquement « américain » de « pouvoir de pression économique » (le pouvoir de l'argent est le « pouvoir vert », couleur des dollars américains) : la N.E.G.R.O. (National Economic Growth and Reconstruction Organization), par exemple, vend des actions (Negro Bonds) aux noirs et exploite très efficacement un réseau d'autobus dans un quartier noir de Queens (New York). Cette organisation publie un hebdomadaire, **Negro News**, qui s'efforce de rester ouvert à toutes les tendances de la communauté noire, depuis le **Black Power**, jusqu'à l'**Urban League**, groupe très conservateur.

Une grève raciste.

Mais, même les partisans du **Black Capitalism** restent sceptiques sur les projets et les intentions de Nixon en ce qui concerne les noirs. Ainsi, Roy Innis, directeur du C.O.R.E. (**Congress of Racial Equality**), a précisé que, s'il était d'accord avec Nixon sur la question du capitalisme noir, ceci n'avait pas constitué une recommandation suffisante en faveur de ce dernier pendant la campagne électorale. Innis avait, au contraire, préconisé aux électeurs noirs de se faire inscrire sur les listes électorales, mais de ne pas voter ensuite, puisqu'à son avis aucun des candidats ne présentait de programme susceptible d'intéresser la communauté noire.

Dans l'avenir immédiat, la lutte des noirs pour l'égalité sera certainement orientée dans le sens indiqué par l'expression **Pouvoir Noir**, dont le capitalisme noir n'est qu'un aspect limité. Mais au fond, ce qui se dessine c'est la recherche de formules nouvelles et constructives pour canaliser et valoriser les aspirations des noirs à l'**autodétermination**, mot-clé qui remplace aujourd'hui celui d'**intégration**.

C'est là la véritable signification de la controverse au sujet des écoles qui fait rage actuellement à New York. Ce qui est en jeu, c'est le droit de la communauté noire de déterminer le contenu de l'éducation donnée à ses enfants. Paradoxalement, c'est le syndicat des professeurs, dirigé par des blancs, qui s'est fait le champion de la « suprématie blanche » dans le domaine de l'éducation. La controverse a commencé au printemps dernier lorsque, mettant en pratique le nouveau système de décentralisation et de contrôle par les communautés, le comité local élu (Governing Board) d'un quartier noir et porto-ricain de Brooklyn a décidé de transférer hors du quartier quelques professeurs blancs, en raison de leur attitude. Le syndicat des professeurs (Teachers Union) de New York s'est alors élevé, par une grève générale, contre cette décision, en vertu du « droit à l'emploi » des professeurs, et a pris position contre ce comité local, qui ne faisait qu'exercer son droit de diriger le système scolaire du quartier.

La grève actuellement en cours n'est donc pas une grève contre l'exploitation économique des travailleurs intellectuels, mais une action raciste dirigée contre les droits et les pouvoirs encore embryonnaires de la communauté noire.



Le « bastion blanc » du continent africain



L'armée sud-africaine s'entraîne, à toutes fins utiles, à la contre-guérilla.

La complicité de fait des puissances occidentales permet au régime de l'apartheid de gangrener peu à peu les pays voisins.

MENACES SUR L'AFRIQUE AUSTRALE

LA condamnation à mort de trente-cinq Africains, tous originaires du Sud-Ouest africain, par le tribunal de Prétoria, ramène l'attention sur la détérioration de la situation en Afrique australe.

La volonté d'expansion de l'Afrique du Sud s'est traduite au cours de ces dernières années par le soutien actif accordé au Portugal et à la Rhodésie de Ian Smith, depuis l'accession de cette dernière à l'« indépendance » de la minorité blanche.

L'Afrique du Sud a des intérêts en Angola et au Mozambique et, chaque année, le Portugal lui livre des dizaines de milliers de travailleurs africains qu'elle emploie dans ses mines.

En outre, 47,5 % du trafic maritime d'importation de la région de Johannesburg passe par le port mozambicain de Lourenço-Marques.

Quant à la Rhodésie, l'Afrique du Sud s'est toujours opposée à l'application des résolutions du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. prévoyant des sanctions contre le régime raciste de Ian Smith et elle constitue le principal appui de ce régime.

A long terme, l'Afrique du Sud a un objectif économique : élargir le plus possible son actuel marché en englobant le pétrole de l'Angola et les richesses minières de la Rhodésie.

Laisser les villes aux Blancs

Cette politique offensive de l'Afrique du Sud s'est manifestée par des rencontres entre les militaires sud-africains d'une part, portugais

et rhodésiens d'autre part ; en Rhodésie, au Mozambique et probablement en Angola, des « policiers » sud-africains participent à des opérations contre la guérilla.

L'objectif de l'Afrique du Sud est d'appliquer aux populations noires de l'Afrique australe la politique de « développement séparé » qu'elle a mis au point sur son propre territoire en créant plusieurs Bantoustans pseudo-indépendants, notamment le Transkei.

Il s'agit en fait de laisser aux Blancs les villes et la puissance industrielle et de parquer les

Noirs sur des terres peu fertiles et insuffisantes pour leur consommation, ce qui les oblige à aller travailler dans les « zones blanches », aux conditions qui leur sont imposées.

Pour réaliser ce plan qui lui permettrait de dominer tout le sous-continent, l'Afrique du Sud est prête, le cas échéant, à tenter de réduire à l'état de satellites les deux Etats africains indépendants les plus proches : la Tanzanie et la Zambie.

Si le programme des Bantoustans était entièrement réalisé en Afrique du Sud, cela voudrait dire que la population africaine (70 % de la population) ne disposerait que de 13 % du territoire. (Signalons au passage que le revenu moyen des Africains est de 50 livres par an, celui des Blancs, de 410 livres).

Les puissances occidentales ont une grande part de responsabilité dans cette situation, car des sociétés capitalistes occidentales aident l'Afrique du Sud à développer une grande industrie de guerre, et construisent des raffineries de pétrole sur place pour annuler les effets de l'embargo sur le pétrole décrété contre la Rhodésie.

LES SPRINGBOKS A PARIS

Les Springboks, la fameuse équipe sud-africaine de rugby, volant de victoire en victoire, jouait le samedi 16 novembre à Colombes contre l'équipe nationale française.

Très grosse affluence, public joyeux, heureux de voir du beau sport. Une ombre pourtant : des distributeurs de tracts sont là, venus rappeler qu'en Afrique du Sud le sport n'est pas sans taches. Au contraire, puisque l'Afrique du Sud a été exclue des Jeux Olympiques : l'apartheid interdisant la sélection d'équipes où Noirs et Blancs joueraient ensemble.

Dans les tracts, que distribuait le comité de la région parisienne du M.R.A.P., plusieurs questions étaient posées : l'équipe française de rugby devait-elle remplacer l'équipe néo-zélandaise rejetée par l'Afrique du Sud parce qu'elle comprenait des joueurs maoris ? La France ne permet-elle pas ainsi à l'Afrique du Sud de se dédouaner vis-à-vis de l'opinion mondiale ? Ce soutien ne rejoint-il pas celui qu'elle lui fournit sur le plan économique, militaire et politique ?

Les policiers déployés en grand nombre autour du stade n'ont guère apprécié cette initiative : un des plus jeunes membres du comité a été appréhendé pour vérification d'identité.



Le montant total des investissements étrangers en Afrique du Sud s'élevait à la fin de 1965 à 4 802 millions de dollars.

Les principaux pays investisseurs sont la Grande-Bretagne (près de 75 %), les Etats-Unis (12 %), la France et la Suisse (4 à 6 %), la Belgique et le Luxembourg (1 %).

Les revenus des investissements étrangers en Afrique du Sud ont atteint, chaque année depuis 1960, 260 à 300 millions de dollars.

Durant les cinq dernières années, les ventes de produits français en Afrique du Sud se sont accrues de 300 % (pour l'essentiel, il s'agit de machines et de produits industriels). D'autre part, l'importation par la France de produits sud-africains est passée de 2,3 % du total des exportations sud-africaines en 1961 à 8,5 % en 1966.

Le premier fournisseur d'armes

La France est en outre le premier fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud. Elle lui livre des armes modernes, notamment des véhicules blindés Panhard, des hélicoptères *Alouette*, des avions *Mystère* et *Mirage*, des missiles sol-air et des sous-marins. Enfin, la création du comité officiel France-Afrique du Sud a concrétisé le rapprochement entre les deux Etats.

L'attitude des puissances occidentales paralyse l'action des Nations Unies en Afrique australe, et ne laisse d'autre voie aux mouvements de libération que celle de la lutte armée.

Ces mouvements se manifestent surtout dans les colonies portugaises (1) et, avec une force moindre, en Rhodésie.

En Rhodésie, les unités communes de l'ANC (Congrès national africain de l'Afrique du Sud) et de l'*Union des peuples africains de Zimbabwe* (ZAPU) sont entrées en action au cours de l'été 1967 ; elles en sont encore au stade de l'implantation. De même, dans le Sud-Ouest africain, le ZWAPO (South West African Peoples Organisation).

Le comité de l'O.N.U. chargé d'étudier la politique d'*apartheid* de l'Afrique du Sud a étudié l'aspect militaire de la question et il a mis en lumière la nouvelle orientation qui se développe en ce qui concerne les efforts que la communauté internationale doit déployer pour aider les mouvements de libération.

Des prisonniers de guerre

Conformément à cette orientation, l'assemblée générale de l'O.N.U. a reconnu que la lutte des peuples sous domination coloniale et sous le régime de l'*apartheid* est une lutte légitime à laquelle tous les Etats devront prêter un soutien moral et accorder une assistance matérielle.

Une résolution de la commission politique spéciale de l'assemblée générale des Nations-Unies, votée le 16 novembre 1968, déclare que « les combattants de la juste lutte pour la libération de l'Afrique du Sud devront être traités comme des prisonniers de guerre, aux termes du Droit International » ; c'est la première fois qu'une telle formule est employée.

Eric LAFONTAINE.

(1) Voir le précédent numéro de *Droit et Liberté*.

POLOGNE : POUR RÉPARER LE MAL

CONCERNANT la situation des juifs en Pologne, l'inquiétude persiste, faute d'informations précises. Il apparaît, en tout cas, que la campagne contre le sionisme, qui avait, pendant un certain temps, occupé le premier plan de l'actualité, et donné lieu à d'inadmissibles « excès de zèle », tend nettement à s'estomper. Au congrès du Parti Ouvrier Unifié Polonais (P.O.U.P.) qui vient de se tenir à Varsovie, d'autres problèmes, politiques et économiques, ont retenu l'attention des délégués. Dans le rapport de M. Gomulka, note *Le Monde* (1) « n'est à aucun moment cité le mot sionisme, auquel il n'est fait allusion qu'en une seule occasion ».

Le silence des autorités

Pourtant, des juifs, privés de leur emploi, et blessés dans leur dignité se sont expatriés de Pologne. Des témoignages confirment qu'avant de partir, les intéressés ont dû renoncer à leur nationalité. Il convient de noter, cependant, que des juifs polonais en voyage en France, retournent normalement dans leur pays.

Alors que des injustices ont été commises à l'encontre de juifs, calomniés, licenciés en tant que tels, et bien que des dirigeants, dont M. Gomulka, aient dénoncé publiquement ces faits, aucune mesure de réparation n'est annoncée ; pas davantage ne sont punis conformément à la loi ceux qui se sont rendus coupables de ces manquements à la légalité. Ce seraient là, semble-t-il, autant de moyens susceptibles de modifier la situation, d'atténuer autant qu'il est possible le mal qui a été fait.

On peut donc regretter profondément que le président du Conseil, M. Cyrankiewicz, n'ait pas répondu à ce jour, à la lettre que Charles Palant et Pierre Paraf lui ont adressée au nom du M.R.A.P. Quant à l'ambassadeur de Pologne en France, dans sa réponse négative à notre demande d'audience, il nie purement et simplement la réalité.

Nous possédons aujourd'hui quelques indications complémentaires sur la situation qui a engendré une telle situation.

La politique du gouvernement polonais lors de la crise du Moyen-Orient a suscité des objections dans divers milieux. Qu'on approuve ou non cette politique, on peut comprendre que les opposants à la ligne gouvernementale soient remplacés aux postes qu'ils occupent. Cela est normal, et se produit dans tous les pays, pour tous les problèmes. On peut comprendre aussi que le sionisme soit combattu sur le plan idéologique.

Mais il est clair que les opposants n'étaient pas seulement des juifs et que tous les juifs n'étaient pas opposants. D'ailleurs, les sanctions n'ont pas frappé que des juifs. Mais les juifs ont été trop souvent l'objet d'une suspicion systématique et sanctionnés sans autre raison que leur origine. De toute évidence, les quelque trente mille juifs polonais (0,1 % de la population) eussent-ils tous été sionistes, n'auraient pu mettre en cause l'orientation gouvernementale.

Cette campagne « antisioniste » s'est déchaînée en mars 1968 (et non en juin 1967, lors de la « guerre des Six Jours »), alors que le gouvernement polonais était aux prises avec les étudiants de Varsovie. Pour discréditer ce mouvement, les autorités ont fréquemment insisté sur l'origine juive de certains

Lettre à M. Cyrankiewicz, Président du Conseil polonais

Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., a adressé, le 4 novembre, à M. Cyrankiewicz, premier Ministre de Pologne, cette lettre :

LA présente lettre m'est dictée par la responsabilité que je porte en ma qualité de secrétaire général du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix.

Mais il me tient à cœur que cette lettre ait aussi le caractère d'une démarche personnelle. Je veux donc rappeler que nous avons été codétenus à Auschwitz et que nul n'a oublié la part déterminante que vous avez pris dans la résistance, à l'intérieur même de ce camp.

J'ajoute enfin que je ne puis oublier avec quelle bienveillante indulgence vous aviez bien voulu me congratuler, lorsque, tout de suite après vous, je pris la parole en janvier 1952 à la première grande rencontre internationale des anciens détenus d'Auschwitz, à Varsovie.

Ma lettre est motivée par l'inquiétude grandissante qui n'a cessé de gagner, ces derniers mois, l'opinion publique et les antiracistes en particulier au sujet du sort actuel des citoyens polonais d'origine juive.

Il apparaît, comme cela était à craindre, que la campagne idéologique contre le sionisme, a débordé et finalement provoqué un certain réveil de l'antisémitisme. C'est ce que semblent indiquer des informations et témoignages selon lesquels de nombreux citoyens polonais d'origine juive ont été suspendus de leurs fonctions publiques, politiques, administratives ou professionnelles. Dans un climat de suspicion généralisée à leur égard, une partie des citoyens polonais d'origine juive ont dû prendre la décision de

s'expatrier. L'autorisation de quitter la Pologne ne leur est délivrée qu'à la condition de renoncer à leur nationalité polonaise.

AINSI la patrie que presque tous avaient passionnément défendue se dérobe-t-elle à eux, les livrant au plus cruel désarroi.

Il ne peut s'agir là que d'une aberrante déviation chauviniste des idéaux affirmés par la République Populaire de Pologne, comme cela a été souligné par les déclarations et discours d'éminents dirigeants de votre pays lors de la réunion, au mois de juillet 1968, du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais (P.O.U.P.) et à nouveau par M. Gomulka, dans le discours prononcé devant la conférence du P.O.U.P. à Varsovie, en octobre.

L'intention d'apporter à cette situation les remèdes qui conviennent et la réparation des injustices commises a donc été clairement exprimée, mais aucune information ne vient confirmer que ces intentions aient commencé à entrer dans la réalité. D'où la légitime inquiétude d'une large part de l'opinion, d'où ne sont nullement absents de nombreux amis de la Pologne nouvelle en qui l'avènement de la Pologne socialiste avait suscité l'espérance d'une rupture définitive avec le lourd passé d'oppression antisémite.

Cet avènement consacrait les sacrifices consentis par des millions de Polonais. Aux yeux du monde entier, Varsovie, de l'insurrection du ghetto à celle de la ville tout entière, symbolise l'héroïque résistance des

hommes à la barbarie fasciste, dont Auschwitz reste l'ineffable crime.

Voilà pourquoi, pour les nombreux amis que compte en France la Pologne socialiste, tout réveil du vieux démon antisémite porterait à cette amitié un préjudice irréparable.

IL s'agit, en fait, du sort des quelques milliers de survivants de l'extermination hitlérienne et précisément de ceux qui, délibérément, choisirent de prendre part à la construction de la Pologne nouvelle, démocratique, libre, socialiste et par là même fraternelle à tous ses fils, sans distinction.

Mais il s'agit aussi — et sans doute, surtout — de ce qui fut à Auschwitz notre commune et suprême espérance, sur laquelle tant de souvenirs sacrés nous dictent de rester vigilants.

Veillez croire etc.

Charles PALANT,

Secrétaire général du M.R.A.P. Ancien déporté de la Résistance française (à Auschwitz). Grand invalide de guerre.

Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a joint à la lettre de Charles Palant le message suivant :

Je me permets, Monsieur le Premier Ministre, d'ajouter avec une respectueuse émotion ma signature à la lettre de mon ami et camarade de combat Charles Palant.

Je vous adresse ce confiant et déférent appel en qualité de président du M.R.A.P., d'ancien combattant de la Résistance et aussi de fidèle ami de votre grand peuple, de la République Populaire de Pologne, dont les autorités ont bien voulu m'accueillir, et à laquelle j'ai eu l'honneur de consacrer de nombreux articles et conférences.

Pierre PARAF

Ecrivain, journaliste. Officier de la Légion d'Honneur. Rosette de la Résistance. Membre du Conseil National de France-Pologne.

de ses animateurs. Ainsi, antisémitisme et antisionisme se sont étroitement confondus.

A ce propos, d'étranges théories se sont exprimées, notamment dans les articles de M. André Werblan, collaborateur du comité central du P.O.U.P. Partant du fait que les juifs, persécutés dans la Pologne d'avant-guerre, ont rejoint en grand nombre les rangs du parti communiste, A. Werblan affirme que « la composition ethnique du parti n'est pas juste ». Ecrivant qu'« aucune société ne tolérerait la participation excessive d'une minorité au sommet du pouvoir » il demande que soit « corrigée la composition ethnique des institutions centrales. » Que soit préconisé ainsi une sorte de *numerus clausus*, ne pouvait que favoriser les discriminations.

Cette orientation aberrante a donné lieu, depuis, à des mises en garde fréquentes de M. Gomulka. Le 9 juillet, à la séance de clôture du comité central du P.O.U.P., il stigmatisait les « nombreuses déviations » qui ont surgi dans la lutte contre le sionisme et qui « doivent être catégoriquement condamnées ». Il ajoutait : « Nous devons démasquer tous les aspects du révisionnisme, et non pas les couvrir de la bannière du sionisme ».

Le 25 octobre, devant la conférence du P.O.U.P. de Varsovie, préparant le congrès, M. Gomulka, après avoir flétri les attitudes

nationalistes, exprimées « par ceux qui ne savent pas ce qu'est le marxisme-léninisme », déclarait : « Dans notre parti, il n'est pas permis d'apprécier les hommes selon leur origine. »

Que d'aucuns profitent de la situation pour mettre en cause la politique de la Pologne et le socialisme lui-même, était inévitable. D'autres regretteront que les dirigeants de Varsovie aient fournis de tels prétextes. De même, les mouvements sionistes ne peuvent que tirer parti de la confusion entre « juifs » et « sionistes ». Le plus étrange paradoxe dans cette affaire est que, pour se justifier, peut-être, les autorités n'accordent aux juifs qui s'expatrient que des visas pour Israël : ils fournissent ainsi de nouveaux contingents d'immigrants au pays dont ils combattent l'idéologie et la politique.

Le M.R.A.P., pour sa part, condamne avec vigueur les discriminations antijuives sans intervenir sur des problèmes politiques dont l'appréciation est l'affaire de chaque citoyen. Refusant de s'associer à des campagnes dont le sort des juifs de Pologne n'est que le prétexte, il luttera pour que triomphent, ici comme ailleurs, des solutions assurant le respect des droits de l'homme et l'égalité.

Louis MOUSCRON

(1) 12 novembre 1968.



Associated press

Une manifestation antisioniste des milices ouvrières à Varsovie. La confusion des termes et des griefs a fait glisser les problèmes sur une voie dangereuse.

HISTOIRE D'AMOUR

VOICI quelques semaines à Grenoble, deux individus interpelaient une jeune fille et la priaient de les suivre. La jeune fille fut battue et menacée d'être laissée seule en rase campagne.

Quel crime avait-elle donc commis pour mériter une telle correction ?

Tout simplement celui d'avoir embrassé « amoureuxment » un Africain.

Les deux « justiciers » avaient observé le couple et, leur courage égalant leur intelligence, avaient attendu que la jeune fille fût seule pour l'accoster.

L'un des deux s'était pourtant illustré sur les champs de bataille, coloniaux il est vrai.

Mais les temps ont changé. Et il arrive parfois qu'un Noir fasse pâlir un « Aryen » par sa simple présence.

Oncle TOM

en bref

UNE DÉMARCHE DU M.R.A.P.

UNE délégation du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) formée de Pierre Paraf, président, M^e Fred Hermant et Albert Lévy, membres du bureau national, a été reçue le 17 octobre, sur sa demande, au ministère des Affaires sociales, par le directeur de cabinet du ministre.

Alors que sont élaborées des dispositions législatives concernant les libertés syndicales, le but de cette démarche était d'attirer l'attention des autorités compétentes sur certaines discriminations légales ou de fait qui frappent dans ce domaine les travailleurs immigrés.

En particulier, la loi limite ou même interdit, pour ces travailleurs, la possibilité d'assumer des fonctions responsables dans les syndicats, à des échelons variables selon leurs nationalités. Il est en outre refusé à certaines catégories d'entre eux d'être éligibles dans les élections des délégués du personnel et des comités d'entreprises.

La délégation du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) a également fait valoir que les expulsions ou les assignations à résidence — dont certaines ont eu lieu récemment encore — tendent à écarter les travailleurs immigrés de toute activité syndicale.

Enfin, la délégation a souligné les regrettables inégalités en matière d'allocations familiales et de droits sociaux qui contribuent à rendre particulièrement difficile la condition des travailleurs immigrés dans notre pays.

France

Le général de Gaulle a fait déposer une gerbe sur la tombe de Philippe Pétain, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la victoire alliée sur l'Allemagne.

L'hommage rendu par le chef de l'Etat au général de Verdun ne saurait faire oublier le rôle criminel joué par Pétain de 1940 à 1945.

Ainsi Maurice Vanino rappelle, dans son ouvrage « **De Rethondes à l'île d'Yeu** » que « **le déclenchement de la campagne antisémite (en France), la pleine liberté rendue à la diffamation à laquelle collaborait le gouvernement, l'adoption d'un statut odieux, tout cela précédait les mesures allemandes** ».

L'ancien directeur du Centre de documentation politique du ministère de l'Information du gouvernement provisoire d'Alger, note encore que « **la première ordonnance allemande contre les Juifs n'a été prise que le 27 septembre alors que dix-sept jours avant et quatre jours après, Pétain et ses ministres étudiaient, le 1^{er} septembre, puis adoptaient, le 1^{er} octobre, le statut des juifs** ».

Certains s'appuient sur le geste du chef de l'Etat, pour

relancer la campagne de réhabilitation de Pétain.

« **Le lycée Voltaire n'est pas une synagogue** » : cette inscription — et d'autres du même genre — est apparue à la fin du mois d'octobre sur les murs intérieurs du lycée.

Saisi de l'affaire par des parents d'élèves, le M.R.A.P. est aussitôt intervenu auprès du proviseur de cet établissement, M. E.-P. Duharcourt.

« **Le fait est exact et ne nous avait pas échappé, a répondu aussitôt celui-ci. J'ai profité d'une réunion des responsables des classes du second cycle (sur une soixantaine, 7 ou 8 sont israélites), pour leur parler de ces inscriptions et ils ont été unanimes, je crois, à les désavouer. En tout cas, notre surveillance sera encore accrue en ce domaine ; mais, il est extrêmement difficile, sinon impossible, de prendre les responsables sur le fait. Tout ce que nous avons pu faire jusqu'à présent, c'est de faire effacer, à mesure, les inscriptions. Je vous rappelle que j'ai fait inscrire le lycée Voltaire parmi les adhérents de votre Mouvement.** »

Des vandales se sont introduits dans la Maison des jeunes et de la culture de Neuilly pour arracher et déchirer la plus grande partie des photos qui devaient y être présentées au public.

La M.J.C. avait en effet organisé une semaine anti-raciste (devant comporter une exposition, un débat sur les travailleurs immigrés, la présentation du film « L'Afrique des banlieues », une vente-signature de livres).

Alerté, M. Achille Peretti, député-maire de Neuilly, nous écrit que ces actes « tendent à démontrer une fois de plus que le racisme n'a pu être complètement extirpé et qu'il

a même quelquefois tendance à reprendre de la force ».

Il devait saisir le commissaire de police de Neuilly de l'affaire.

Allemagne fédérale

Beate Klarsfeld vient d'être condamnée à un an de prison en Allemagne fédérale. Elle a fait appel.

Voici quelques semaines, elle réussit à s'introduire dans la salle où se déroulait le congrès du parti chrétien-démocrate ouest-allemand et à gifler le chancelier Kiesinger.

Déjà au Bundestag, il y a plus d'un an, Mme Klarsfeld avait interrompu M. Kiesinger pour le lui rappeler.

Dans **Droit & Liberté** (numéro 273), Mme Beate Klarsfeld avait posé la question : « **Comment un homme qui fit partie de l'état-major de Ribbentrop, dont il était l'homme-clef de liaison avec Goebbels, et qui était l'homme-clef de la propagande nazie dans le monde, pouvait-il n'être qu'un petit comparse dans la catastrophique aventure hitlérienne ?** »

Par son geste, elle a voulu attirer de nouveau l'attention sur le passé du chancelier.

C'est à la fin de 1969 que les dirigeants ouest-allemands ont l'intention d'appliquer la prescription des crimes nazis.

Cela signifie qu'à partir du 1^{er} janvier 1970, il ne sera plus intenté de procès aux bourreaux hitlériens qui auraient échappé jusque-là aux investigations ou aux poursuites, quelle que soit leur culpabilité. Il est certain que si cette mesure entrait en vigueur, d'innombrables assassins sortiraient de la clandestinité, ou, s'ils en sont déjà sortis, développeraient sans aucune entrave leurs activités.

La prescription, prévue dès 1964 par le gouvernement de Bonn, avait été ajournée à la suite des protestations qu'avait



Une place Pasteur Martin Luther King a été inaugurée, le 11 novembre dernier, à Villeneuve-le-Roi, dans le département du Val-de-Marne.

M. Maxime Kalinsky, maire et conseiller général, et M. Raineval, adjoint au maire de la commune, ont rendu hommage à la mémoire du pasteur antiraciste assassiné en avril dernier.

provoquées ce projet. Pour empêcher qu'il se réalise dans un an, un comité vient de se constituer à Paris, à l'initiative de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France. Le M.R.A.P. s'associe pleinement à cette action.

L'Assemblée générale des Nations Unies vient d'adopter par ailleurs une convention internationale contre la prescription des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Le délégué de la France figure parmi ceux qui s'y sont opposés.

Afrique du Sud

Le bourreau le plus actif du monde est sans nul doute celui de Pretoria. Il pend chaque année cent personnes.

Dans le même temps, 600 000 personnes ont été emprisonnées en Afrique du Sud.

Par 95 voix contre une (celle du Portugal), et 15 abstentions, la Commission spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies a demandé au Conseil de sécurité d'examiner d'urgence la question de l'apartheid et d'obliger l'Afrique du Sud à renoncer à ce « crime contre l'humanité ».

Le représentant de l'Afrique

du Sud était absent au moment du vote.

Quant à celui de la France, il s'est abstenu.

En Afrique du Sud même, les dirigeants de l'Eglise anglicane ont approuvé la condamnation de l'apartheid prononcée par le Conseil des Eglises.

Et M. Vorster éprouve quelque difficulté à « mettre à la raison » la presse sud-africaine de langue française.

Etats-Unis

La Cour suprême des Etats-Unis a refusé la mise en liberté sous caution de Morton Sobell.

Sobell avait été condamné à trente ans de prison en 1951.

à...

Siegen

Une manifestation de plusieurs milliers de personnes devant la salle où se déroulait le congrès régional du N.P.D. a été dispersée violemment par la police, le 17 novembre dernier.

Bamako

Le régime du Mali a été renversé par un groupe de militaires et le président Modibo Keita a été arrêté. Les nouvelles autorités ont affirmé qu'elles se rapprocheraient des pays occidentaux.

Djakarta

Trois responsables du Parti communiste indonésien ont été exécutés à la fin du mois dernier. La répression a fait plusieurs centaines de milliers de victimes depuis le coup d'Etat de 1965.

Athènes

M. Alecos Panagoulis, auteur d'un attentat contre M. Papadopoulos, n'a pas été exécuté. De très nombreuses organisations et personnalités, parmi lesquelles le pape Paul VI et M. Alexis Kossyguine, étaient intervenues auprès des dirigeants d'Athènes.

tissages de gravigny

tissus
d'ameublement

société anonyme des
ets maurice décroix
9 à 17, rue diaz, 9 à 17
boulogne-sur-seine (seine)
téléphone : 604-32-00

Fernand STÉPHANE

tailleur de l'Olympia et des jeunes vedettes

exclusivités masculines-féminines

8, rue d'Avron, Paris-20^e - Métros : Nation - Avron

Pourquoi ?

Connaissez-vous ce magazine qui... n'est pas comme les autres ?

Edité par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, « Pourquoi ? » traite, chaque mois, de sujets variés, dans un esprit de progrès et de rigoureuse objectivité qui sont la marque de l'idéal laïque.

Présenté avec beaucoup de goût, d'un format très pratique, rédigé par une équipe de journalistes dynamiques, « Pourquoi ? » vous propose 128 pages de lecture passionnante.

Abonnement : 18 F. (CCP Paris 1282-52).
Spécimen gratuit sur simple demande, en vous recommandant de « Droit et Liberté ».

« Pourquoi ? », 3, rue Récamier - Paris-7^e.



alors que Julius et Ethel Rosenberg étaient condamnés à la peine capitale.

La cour a également rejeté l'appel présenté par les avocats de Morton Sobell afin que celui-ci comparaisse de nouveau devant les juges, sa condamnation ayant été obtenue « frauduleusement grâce à de faux témoignages et à des preuves fabriquées et utilisées délibérément par le gouvernement ».

En fait, toute l'accusation reposait sur le seul « témoignage » de David Greenglass, le frère d'Ethel, témoignage recueilli par les policiers. A Morton Sobell on reprocha principalement d'avoir rencontré les Rosenberg à plusieurs reprises. Il n'en fallut pas plus pour qu'il soit lourdement condamné. C'était le temps du maccarthysme.

Moyen-Orient

« Les habitants de ces territoires (occupés par Israël) ne sentent notre présence que sous deux aspects surtout : militaire et touristique ».

C'est ce qu'écrit M. Baroukh Prialnik, professeur à Jérusalem, dans une lettre publiée par L'Information d'Israël.

« Nous ne nous connaissons même pas les uns les autres ! », note-t-il « Ce qui est souhaitable, ce sont les contacts personnels, un échange libre d'opinions dans tous les domaines : politique, professionnel, littéraire, avec les intellectuels arabes. La connaissance, même incomplète, de langues étrangères, rendra possible la communication des idées et ainsi maints problèmes seront élucidés. »

« Il est certain que des divergences persisteront. Les discussions ne peuvent changer — du moins pour le moment — l'esprit et l'âme, mais elles peuvent modifier une orientation, et ce résultat est appréciable ».

● Une Association de Solidarité franco-arabe (49, rue de la Harpe, Paris, 5^e) a été créée. Elle a organisé une se-

maine d'amitié, du 15 au 28 novembre, marquée par des conférences, une projection de films, une exposition sur les réfugiés palestiniens.

● Le bulletin n° 2 du **Groupe de Recherches et d'Action pour le règlement du problème palestinien** (27, rue Vaneau, Paris 7^e), vient de paraître. Maxime Rodinson y écrit notamment : « En traitant pratiquement beaucoup de juifs en sionistes potentiels, ils (les dirigeants de certains pays notamment la Pologne) contribuent à en faire des sionistes réels. A les tracasser ou à les soupçonner sans discrimination, ils aboutissent à les faire se sentir étrangers dans leurs pays. C'est là un résultat qui ne peut que réjouir les sionistes ».

● L'association d'amitié judéo-arabe (B.P. 124-08 - Paris 8^e) publie son premier bulletin, « Amitié judéo-arabe » (4 N°s pour 12 F : C.C.P. 12.668-69 Paris). Il contient une « Réponse à Al Fatah ».

Vietnam

Après avoir accepté le principe d'une rencontre quadripartite, les dirigeants des Etats-Unis ont laissé leurs soutiens de Saïgon manœuvrer pour retarder la conférence de Paris.

Cependant les témoignages sur les raids américains au Vietnam continuent à parvenir à l'étranger. Un prêtre nord-vietnamien écrivait dernièrement : « Dans la province de Ngê-An, la population est terrorisée depuis mai : on peut dire qu'il ne se passe pas une minute sans qu'il y ait une victime civile ou une maison détruite par le fait des bombardements effectués par l'aviation américaine ». Il signalait qu'aucune église n'était intacte et que la cathédrale, l'église du petit séminaire, les églises de Ngoc-Lien, Tang-Hung et Yen-Nghia sont complètement détruites.

Un journal de Saïgon a pu écrire que la guerre anticommuniste avait été transformée en guerre de génocide.

✱ LE DOSSIER
DU MOIS

UN BIDONVILLE A DISPARU

Où s'entassaient naguère des cahutes disjointes sur un terrain boueux, un village est né, au Plan de Grasse. Ce coin désolé dont les passants se détournaient est devenu accueillant pour ceux qui l'habitent comme pour les visiteurs.

Pareille transformation ne se fait pas miraculeusement. Elle exige une volonté tenace, beaucoup de cœur et d'intelligence, et aussi des crédits — lesquels ne sont pas des plus faciles à trouver.

Si miracle il y a, peut-être réside-t-il dans la conjonction des efforts qui s'est produite à cette occasion dans les Alpes Maritimes, permettant aux habitants de l'ex-bidonville de vivre enfin dignement du fruit de leur travail. L'Etat et des communes, des associations et des individus de tendances très diverses ont apporté leur concours matériel et moral à cette expérience.

Peut-on la renouveler ailleurs ? Au Plan de Grasse, ce sont des Gitans qui ont bénéficié de l'opération novatrice. Dans la plupart des cas, la population des bidonvilles est différente, composée en majorité de travailleurs immigrés. L'ampleur et la nature des problèmes posés varient d'un lieu à l'autre.

On ne peut donc pas prétendre que le même processus est applicable partout tel quel. Mais ce qui s'est passé au Plan de Grasse représente un encouragement, une référence, pour ceux — nombreux qui souhaitent lutter concrètement contre un mal que chacun s'accorde à reconnaître honteux et redoutable.

Le nouveau village du Plan de Grasse démontre que l'on peut, si l'on veut, si l'on agit à tous les échelons administratifs, si les bonnes volontés s'unissent, trouver des remèdes, et qu'une telle action est profitable à tous.





Pour passer des baraquements en planches, du paysage classique du bidonville au village, il a fallu beaucoup d'ingéniosité et de persévérance.

PLAN DE GRASSE, VILLAGE GITAN

par Roger MARIA

ON ne saurait trop se méfier des illusionnistes qui affichent la prétention de « résoudre » la question tzigane, et même de ceux qui s'en tiennent au souci de sédentariser les nomades. Généralement, lorsqu'on se fixe un objectif aussi ambitieux, c'est qu'on se montre incapable de faire face à des responsabilités plus modestes, mais plus proches, et qui exigent une lutte difficile, selon le principe : qui peut le plus peut le moins.

D'un autre côté, le respect de la liberté et de la dignité des premiers intéressés par l'amélioration de leur sort doit suffire pour qu'une intervention extérieure se limite à aider dans leurs efforts ceux des Gitans et Tziganes qui déjà s'orientent vers une transformation de leurs conditions de vie.

Selon cette approche humaine et réaliste, on s'aperçoit que les problèmes qui les concernent, avant de revêtir nécessairement des aspects très particuliers, constituent un élément d'une insuffisance tout à fait générale très connue, et qui n'est pas sans solutions.

Si l'on tient compte qu'une proportion d'environ un tiers des Tziganes, Manouches et Gitans se trouve complètement sédentarisée, qu'un autre tiers continue de vivre selon les traditions de la vie nomade, et qu'un autre tiers

se trouve dans une situation intermédiaire, sans doute est-il logique de se demander ce qui se passe pour ceux qui se sont fixés, et dans quelles conditions ceux qui veulent en toute liberté se fixer peuvent le faire.

Une lèpre spectaculaire

C'est toute la question des bidonvilles et des diverses formes précaires de logement qui se trouve ainsi posée, comme une lèpre spectaculaire, bien que cachée, de nos sociétés dites abusivement de consommation.

Si les nomades qui veulent abandonner la route, leurs roulottes et leurs caravanes sont voués, selon la terminologie à la mode, à s'insérer dans les structures d'une société qui les relègue en fait dans le cloaque de baraquements en tôle, avec pataugeage dans la boue gluante, et les rats et la police comme compagnons de misère, on ne voit pas pourquoi des chaudronniers et des vanniers qui ont l'habitude de se promener au grand air sans trop s'occuper du découpage du temps par les pendules, s'emprisonneraient eux-mêmes dans des taudis, et même des H.L.M.-boîtes-à-hommes ; et s'ils s'y refusent, les campeurs du dimanche peuvent très bien comprendre pourquoi.

Parlons donc sérieusement de choses sérieuses : qu'ont fait les pouvoirs publics en France, particulièrement depuis dix ans, pour fournir les crédits et les cadres permettant des conditions de vie à peu près humaines, particulièrement dans le domaine du logement, à des millions de travailleurs immigrés : Algériens, Portugais, Noirs d'Afrique, etc., à plus forte raison Tziganes et Gitans résidant en France, alors même que des millions de nos concitoyens, surtout des jeunes ménages et des personnes âgées, sont logés dans des conditions qui déshonorent une société moderne. Au cours de la dernière décennie, celle-ci s'est parait-il, montrée capable d'accroître la production industrielle de 60 % ? Qui a profité de cet accroissement de richesse ? Certainement pas ceux qui l'ont rendu possible par leur travail. A plus forte raison, les Gitans et Tziganes qui représentent une minorité particulièrement déshéritée dans un monde complètement transformé par les progrès de la science, de la technique et des luttes populaires pour le progrès.

Une jungle d'obstacles

Pourtant, même dans les plus mauvaises conditions, il s'est toujours trouvé des hommes

et des femmes courageux, entreprenants, y compris parmi les pouvoirs publics, qui ne se sont pas résignés à attendre que les progrès arrivent par une sorte de fatalité indistincte, ou par suite d'une transformation magique des bases de la société. Ils se sont mis au travail sans tarder pour faire ce qui était possible, même s'il fallait traverser une jungle d'obstacles et si, bien souvent, les raisons de découragement se multipliaient en cours de route.

J'ai vu comment on peut s'y prendre pour réaliser une expérience positive en faveur des Tziganes, sans beaucoup de moyens au départ, et comment, en se montrant discret à l'égard de ceux que l'on aide, on peut au moins mettre à leur disposition les meilleures conditions correspondant à leurs goûts, à leurs habitudes, afin d'arriver à ce résultat qu'un village expérimental existe. Il permet une vie quotidienne décente, sans amertume, sans paternalisme, à des gens qui ne se rendent pas compte d'ailleurs qu'ils représentent désormais un modèle qui pourrait être étendu à des centaines de bidonvilles existant en France, pourvu que les crédits nécessaires soient obtenus. On doit ajouter que ces crédits seraient de l'argent bien employé car de meilleures conditions de logement créent d'elles-mêmes de nouvelles possibilités de tra-

vail, donc d'élévation des ressources, ce qui a pour résultat évident d'apporter une nouvelle animation au commerce local, et ainsi de suite.

Nous avons appris, au M.R.A.P., l'existence d'un village tzigane sur la Côte d'azur, à proximité de Grasse. Des appréciations plus ou moins favorables nous avaient incité à nous rendre sur place pour une enquête sérieuse ; invité par les responsables, je suis allé y passer trois jours. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le directeur-éducateur qui anime le village, M. Jean-Louis Gaie, directeur départemental de l'action éducative en milieu gitan, avec M^e Carlin, président de l'Association départementale des Alpes-Maritimes des Amis des gens du voyage, avec Mme Jacquet, maire-adjointe spéciale du Plan de Grasse, avec M. Rignetti, qui occupa les mêmes fonctions pendant plusieurs années jusqu'à ces derniers temps, et qui est directeur du groupe scolaire du Plan de Grasse, avec sœur Agnès, des Sœurs auxiliaires de Cannes, chargée spécialement des Gitans et Tziganes de la région, avec M. Bernard Candot, étudiant en sociologie et en économie, qui, depuis le mois d'octobre, se livre à une étude sur place des questions concernant les Gitans et Tziganes en général et ceux du village du Plan de Grasse en particulier.

J'ai rencontré d'autres personnes, mais j'ai aussi eu des contacts amicaux avec les Tziganes eux-mêmes, particulièrement M. Yoshka Viccini, qui est un peu un doyen parmi les siens, et le jeune Lick Dubois, qui est chanteur, plus précisément auteur-compositeur-interprète, dont le premier disque vient de sortir, et que je connaissais déjà pour l'avoir rencontré et entendu chanter à Paris.

Que pensent ceux pour qui cet effort a été accompli ? Mon hésitation à répondre tient sans doute à l'espèce de discrétion morale que je m'impose, non pas devant les problèmes, car sur ce terrain-là je me sens plutôt offensif, mais je n'oublie pas qu'à l'égard des personnes, le racisme a tôt fait d'aligner son profil, même sans qu'on le veuille. La sagesse commande donc de ne pas se poser de questions artificielles, mais de laisser vivre et d'essayer de comprendre. Or j'ai cru entrevoir que le mode de vie qui se définit au village du Plan de Grasse dépendait dans une large mesure des intéressés eux-mêmes, et non pas de bonnes volontés extérieures, par conséquent c'est la vie qui commande. Ce sont des hommes, des femmes et des enfants qui sont enfin en mesure de décider de leur sort, au lieu de subir des conditions contraignantes, et cette ouverture change tout.

Des Roms et des Sintis

Aussi je me garderai bien de poser la question de savoir si les Roms et les Sintis du Plan de Grasse sont heureux ou non, car vous qui me lisez, êtes-vous heureux ?... Ce n'est pas une raison pour être mal logé, pour chercher du travail à 17 ans en frappant à des portes closes, et se trouver licencié à 45 ans parce que le métier qui est le vôtre n'est, paraît-il, plus rentable. On est donc prié de ne pas mélanger les genres.

Je viens, pour la première fois, d'indiquer que les populations réunies dans ce village du Plan de Grasse étaient des Roms et des Sintis ; la tentation serait d'indiquer qu'il s'agit de deux ethnies différentes, et je m'en garderai soigneusement, car si les mots ont un sens, ethnique comporte une référence biologique pour caractériser une race, et pas plus que les Bretons ou les Samoyèdes, les Tziganes ne sont une race ; malgré leur isolement historique, ils représentent un singulier mélange.

Cela dit, il serait irréaliste de ne pas reconnaître que le particularisme des Roms existe, et que les Sintis ne sont pas des Roms ; lorsque nous employons les expressions Gitans, Tziganes, Manouches, etc., nous participons involontairement à une certaine démagogie confusionniste qui est généralement corrigée par une autre démagogie de caractère folklorique, selon laquelle il est de bon ton, pour un gadjo, de s'y reconnaître dans la forêt vierge des origines des uns et des autres, questions qui relèvent de ce qu'on appelle pompeusement la tzigologie.

Je n'ai donc pas l'intention d'entrer dans un faux débat psychologique concernant les deux groupes d'origine qui se trouvent réunis dans le village du Plan de Grasse. Disons qu'il s'agit de Roms et de Sintis qui se considèrent eux-mêmes comme assez différents les uns des autres. Il subsiste même des rivalités entre eux ; c'est déjà une œuvre très positive de les avoir réunis pour vivre en commun.

Un début d'organisation

Le vrai problème est ailleurs : c'est un fait qu'ils étaient 121 (14 familles) dans des bidonvilles assez répugnantes de la région, et qu'ils se retrouvent désormais dans des maisons basses, sans étage, car ils n'aiment guère les appartements auxquels nous sommes habitués. Ils sont installés dans une région qui convient à leurs habitudes et à l'exercice de leurs professions ; les uns sont vanniers, les autres chaudronniers et rétameurs, et ils continuent de l'être. Ils peuvent poursuivre leurs activités selon leurs itinéraires dans la région, ou accepter l'amélioration de leur sort qui découle d'un regroupement dans des ateliers plus modernes, un début d'organisation pour favoriser leur recherche de clientèle, et des possibilités d'investissement ayant pour résultat un accroissement de leurs ressources. J'ai vu le plus habile vannier du village réparer ou renouveler le cannage des sièges d'un grand hôtel ; apparemment il y a peu de différence par rapport à la situation antérieure, mais, avant, le travail se faisait plus ou moins sur place ; désormais il est possible d'aller plus vite en s'organisant d'une façon rationnelle.

La même chose pour les travaux de chaudronnerie, qui sont accomplis dans un atelier artisanal fixe, fort bien outillé, par les soins d'un véritable maître en la matière. Il travaille avec une équipe capable d'un meilleur rendement dans la réparation et la remise en état de la grande variété d'ustensiles de cuisine, en cuivre notamment, que les hôtels de la région, voués au tourisme, utilisent encore dans leurs cuisines.

LA SUPPRESSION DU CARNET ANTHROPOMÉTRIQUE

La suppression du carnet anthropométrique que les tziganes étaient contraints de faire viser à chaque halte, fût-elle de quelques heures, est enfin envisagée.

Le projet de loi adopté par le gouvernement abroge cette mesure discriminatoire imposée à des citoyens français soumis à l'impôt et au service militaire. Le carnet est remplacé par un livret de circulation obligatoire à partir de 16 ans et qui sera visé une fois par mois pour les nomades, et une fois par trimestre pour les personnes sans domicile fixe, mais justifiant de ressources régulières.

Les tziganes auront la possibilité de se faire rattacher à une commune de leur choix et pourront ainsi exercer leur droit de vote après trois ans d'inscription sur une liste électorale.

D'autre part, les préfets devront créer des terrains de passage et même des terrains de séjour pour l'hivernage des roulottes, ce qui permettra de développer la scolarisation des enfants.

Si ces mesures qui modifient positivement un régime appliqué depuis 1912 aux tziganes sont réellement appliquées, alors on peut espérer qu'elles aideront avantageusement ces populations quel que soit le mode de vie qu'elles choisiront.



En parlant avec Yoshka Viccini, j'ai eu confirmation de la crise qui sévit dans leur profession, du fait de l'utilisation d'un matériel en aluminium ou en acier chromé d'un prix relativement bas, ce qui rend d'éventuelles réparations plus coûteuses qu'un simple renouvellement. Ceux qu'on appelle des Kaldéras (chaudronniers — on reconnaît l'étymologie) sont soumis à une véritable crise qui ne se préoccupe pas de savoir si les victimes qu'elle fabrique sont des Roms ou des Auvergnats.

Le travail du cuivre

Le rôle des responsables du village consiste donc à trouver des débouchés et à susciter des investissements permettant une transformation des activités antérieures. C'est ainsi que déjà

a commencé à se développer une branche artisanale pour la fabrication d'objets en cuivre martelé ou repoussé qui peuvent figurer dans des magasins d'« antiquités » ou de cadeaux de toute la région. On envisage même de donner au village du Plan de Grasse un caractère à la fois témoin et artisanal-artistique qui permettrait à des visiteurs, à des touristes, etc...de venir voir ce qui se fait dans les ateliers d'art pour le travail du cuivre, comme c'est le cas à Biot pour la verrerie, et à Vallauris pour les poteries. On comprend aisément où se trouve l'écueil de cette tentative : des Tziganes peuvent être montreurs d'ours ; c'est une autre affaire de les montrer eux-mêmes comme une curiosité folklorique, même dans l'exercice d'un travail qui leur est propre. Il s'agit là d'un problème moral et psychologique, d'autant plus qu'on peut redouter toute une mise en scène, sans parler de la farce multimillénaire des diseuses de bonne aventure. Et c'est vrai qu'en pareil cas, il ne manquera pas un manteau de vision parmi les mémères à perlouzes, sans parler des antiquaires de la Côte, pour essayer de savoir, par les lignes de la main, si on les aime d'amour ou quoi — d'où, en perspective, la dégradation d'une expérience d'une grande valeur humaine.

Je préfère garder le souvenir d'un propos très ferme et souriant de M. Jean-Louis Gaie, qui m'a dit : « Vous comprenez, moi je veux bien continuer à faire ce travail au Plan de Grasse, mais il faudra bien que vienne un moment — et le plus tôt sera le mieux — où je remettraï mes responsabilités à un Tzigane. »

Une construction collective

Je savais qu'en disant cela, Jean-Louis Gaie avait une arrière-pensée qui l'honore : il y a

d'autres bidonvilles sur la Côte d'azur, et ce drame social n'est pas sans solution. Aidé de sa femme Marylène, il a fait la preuve de ce qui est possible. Des Portugais, des Algériens, d'autres Gitans (notamment Espagnols et Catalans) et Tziganes croupissent dans des taudis et des baraques en tôle, et pourtant, même avec des crédits réduits, des solutions existent pour loger progressivement ceux qui végètent dans des conditions inhumaines dans les faubourgs des grandes villes.

Quand on examine le processus qui a conduit à la pleine réussite de l'expérience du village tzigane du Plan de Grasse, on s'aperçoit d'un autre phénomène d'une grande signification : si je mentionne à nouveau le nom de certaines personnes dans les lignes qui suivent, je crois raisonnable de ne pas indiquer dans le détail leur appartenance politique ni leurs convictions religieuses ; pourtant je puis assurer que, pour aboutir à une réalisation comme celle du Plan de Grasse, se sont retrouvés, fraternellement actifs, des gens très divers : catholiques, protestants et communistes essentiellement, mais d'autres aussi, moins classables.

Cette conjonction n'a pas été seulement le fait de bonnes volontés engagées par générosité dans une œuvre utile ; dans tous les cas, il a fallu que les uns et les autres luttent contre bien des difficultés, quelquefois dans leur propre milieu. Ils se sont « reconnus » très vite malgré leurs différences, et c'est la vie réelle, une construction nécessairement collective, qui les a rapprochés. Si le village a pu être inauguré le 11 mai dernier, c'est parce que les responsables de tout ce travail, à divers échelons et d'étape en étape, ne se sont pas laissés décourager et ont voulu intervenir aussi bien selon leur foi religieuse pour les uns, que leur conscience politique pour d'autres.

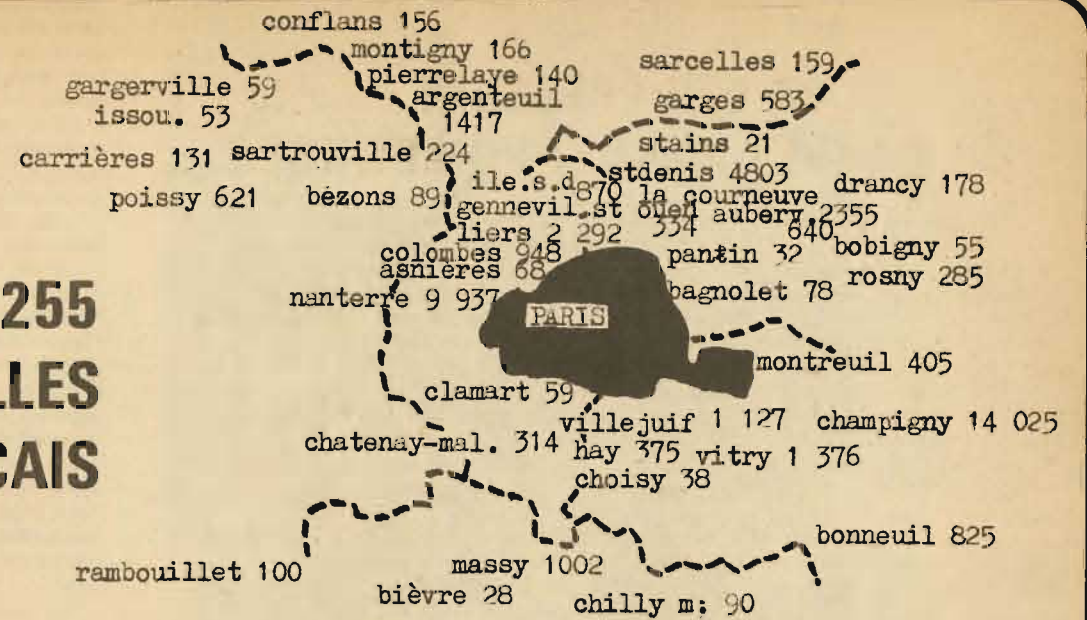
Les fonds,

les soutiens et les hommes

Il existe dans les Alpes-Maritimes une Association des Amis des gens du voyage. Sœur Agnès, des religieuses auxiliaires de Cannes, s'occupait des Tziganes de la région pour les aider au mieux. Une personnalité parisienne du monde des grandes affaires, possédant une propriété dans la région, préoccupée des problèmes d'entraide sociale, a mis un terrain lui appartenant à la disposition d'une partie des Tziganes des bidonvilles de la Côte. M^e Carlin, présidente de l'Association des Amis des gens du voyage des Alpes-Maritimes et M. Schlinger, son adjoint, ont fait toutes les démarches et interventions nécessaires, ainsi que Mme Carlin, qui est sous-directrice du service de la population du département. Une fois les premiers fonds privés réunis, et les premiers soutiens des pouvoirs publics acquis, il fallait trouver l'homme qui animerait tout le travail de construction, et on ne doit pas comprendre le mot comme signifiant seulement qu'il faut édifier des maisons — ce qui a été fait — il convenait surtout de résoudre des dizaines de problèmes compliqués, y compris bien sûr dans le domaine psychologique, pour aider 121 hommes, femmes et enfants à vivre mieux. Cet

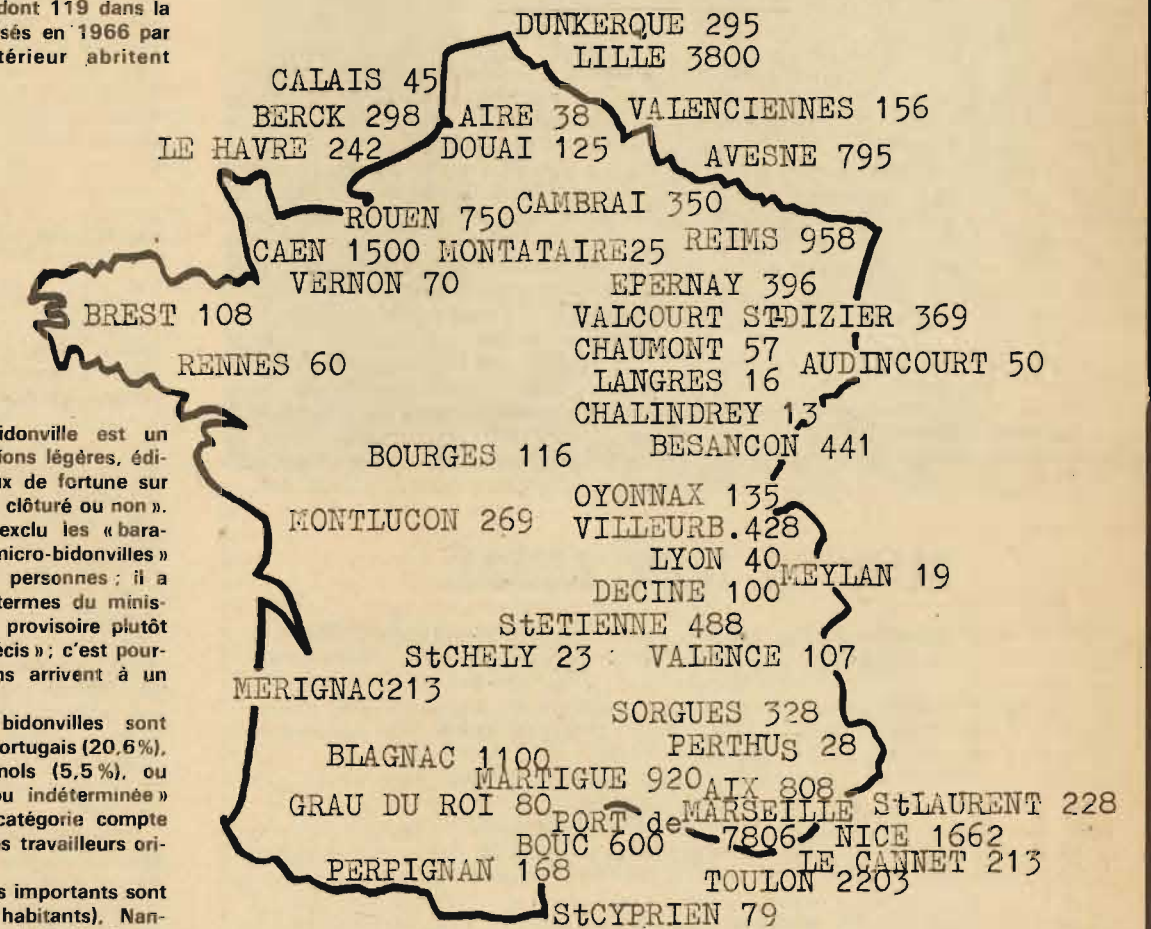


LES 255 BIDONVILLES FRANÇAIS



dans la région parisienne...

Les 255 bidonvilles (dont 119 dans la région parisienne) recensés en 1966 par le ministère de l'Intérieur abritent 75 346 personnes.



...et en province

Un technicien
vous conseillera

LE REFUGE

Ski, camping, tennis, équitation

44, rue Saint-Placide - Paris-6^e
222-27-33 Catalogue franco



La chaudronnerie est un des artisanats gitans classiques, qui a même donné son nom à la tribu Kalderash. Avec d'autres activités du même genre, elle a donné une vie économique au village.



MANUSH, ROM, GADJO...

Suivant le groupe ethnique auquel elle appartient, la population tzigane se désigne elle-même par les noms de Rom ou de Manush qui, en ancien indien, signifient **hommes**, sous-entendu hommes libres, et elle appelle ceux qui ne sont pas de sa race gadjés (m. s. gadjo ; f. s. gadji). Nous donnons à cette population d'autres noms : Bohémiens, Tsiganes, Gitans, Gypsiés, Romanichels, Zingari, Caraques, Tatars, etc. Tsiganes et Gitans sont actuellement les plus fréquemment employés en France.

Parmi les Tsiganes de France, trois groupes importants se distinguent les uns des autres : les Gitans, les Manouches et Sinte, les Rom.

Les Gitans ont traversé notre pays dès le xv^e siècle, ils ont parcouru l'Espagne : certains s'y sont fixés, d'autres se sont établis dans le Midi de la France. Ils sont connus et réputés pour l'interprétation des chants flamenco. Ils s'exercent à danser dès leur plus jeune âge.

Les Manouches et Sinte forment le groupe majoritaire en France. L'Allemagne et l'Italie du nord furent les lieux de passage les plus importants. Certains sont d'excellents musiciens, d'autres, les « circassiens », ont atteint la notoriété par le Cirque.

Les Rom, reconnaissables par leur fidélité au costume traditionnel, sont les derniers venus (il y a environ un siècle). Exclusivement travailleurs du métal, ils forment le groupe dont l'aire de migration couvre aujourd'hui tous les continents.

homme fut M. Jean-Louis Gaie, ancien responsable des Scouts de France, ancien éducateur dans un centre héli-marin, et qui vivait déjà avec toute une équipe parmi des Tziganes nomades.

Je ne saurais entrer dans le détail de la construction proprement dite des 14 maisons familiales qui constituent le village ni dans tous les problèmes administratifs et financiers qui se sont posés. Je dirai seulement que tout le monde est d'accord pour considérer que le maire-adjoint de Grasse chargé spécialement de la population du Plan de Grasse, M. Frédéric Righetti, directeur du groupe scolaire du Plan de Grasse, a apporté à l'entreprise un concours entier, plein de chaleur humaine, avec la volonté de secouer les pouvoirs publics pour résoudre les problèmes. Il a été remplacé dans sa fonction par Mme Jacquet, qui a dû faire un grand effort sur elle-même pour comprendre les nécessités de sa tâche, mais il est toujours là, et c'est à lui qu'incombe spécialement la scolarisation des quelque 45 enfants qui apprennent à lire, à écrire et à compter dans son école.

Il convient aussi de mentionner le rôle de M. Bernard Candot, étudiant en sociologie et en économie, qui est sur place depuis octobre dernier, afin d'étudier les problèmes qui peuvent se poser à l'échelle micro-économique du village, non pas seulement pour le plaisir d'une recherche intéressante, voire pittoresque, mais pour aider notamment à la consolidation de l'expérience dans le domaine de l'organisation de la production et de son écoulement sur le marché.

La vie du village

Comment s'est fait le choix des 121 Tziganes qui sont maintenant les habitants de ce village ? Très sagement on a fait intervenir un coefficient familial permettant de donner la priorité à des familles nombreuses, ceci pour favoriser au maximum la scolarisation des enfants. Il fallait aussi que les métiers traditionnels permettent la sédentarisation sans que leur exercice en soit troublé — ce qui est le cas. Il y avait une autre raison à cette préoccupation : le loyer mensuel est fixé à 210 F, et il faut qu'il soit accessible pour des gens qui gagnent normalement leur vie — ce qui est aussi le cas. Depuis septembre 1966 que les Tziganes sont venus s'installer, les problèmes de cet ordre ont été résolus tant bien que mal ; la plupart des femmes ont d'ailleurs continué à circuler dans les environs selon les règles bien connues de la « chine » et de la « bonne aventure », ce qui accroît les ressources d'une façon d'ailleurs difficile à calculer pour le jeune sociologue qui essaie de s'y reconnaître.

D'un autre côté, si, au début, M. Gaie a suscité des concours bénévoles pour les divers travaux d'aménagement du village, ceux qui y participent sont depuis quelque temps normalement payés à l'heure.

Il resterait bien d'autres aspects de cette expérience à analyser, car on peut dire que l'on se trouve là devant une réalisation d'ailleurs en plein développement, mais qui soulève un monde de problèmes. On a organisé notamment

des cours du soir pour adultes ; on a installé du matériel de sport ; et la décision a été prise par la municipalité de construire une maison des jeunes et de la culture dans le village tzigane, d'autant plus qu'il existe déjà une vie artistique des Tziganes, plus développée, pour des raisons traditionnelles, que celle de la population des alentours. Si les enfants tziganes vont à la même école que les gadjés, déjà des jeunes gars des alentours viennent rendre visite à leurs copains du village tzigane.

Je précise qu'il n'y a pas de séparation entre la partie tzigane du village et le Plan de Grasse ; entre et sort qui veut. Les contacts avec l'extérieur ne manquent donc pas, ce qui signifie aussi que tout Tzigane qui veut reprendre la vie nomade peut le faire, même pour un temps limité, pour des raisons familiales ou traditionnelles, mais les enfants doivent rester scolarisés normalement. En leur faveur on a d'ailleurs accompli un effort original : il existe un jardin d'enfants qui comporte tout un matériel de signalisation routière qui visiblement présente un grand attrait pour eux.

Les roulottes-témoins

Les petites maisons sont soigneusement entretenues et un jardin où dominent les fleurs plutôt que les légumes constitue déjà un progrès par rapport aux pots de géranium que l'on pouvait voir quelquefois à la fenêtre des roulottes. En plein milieu du village subsistent d'ailleurs deux roulottes-témoins aux vives couleurs, celle du père de Lick Dubois, et celle du grand-père, plus ancienne de présentation ; elles sont là comme un souvenir, peut-être comme l'annonce d'un retour au vent des chemins, si, pour une raison ou une autre, la vie dans le village se révélait un échec.

On peut penser que ces deux roulottes resteront là comme des témoins pittoresques, et non pas comme un reproche, car un des aspects de la vie nouvelle réside dans la participation à la vie du groupe comportant des responsabilités pour ceux qui veulent les prendre. La simplicité et le naturel des rapports sont manifestes ; nulle contrainte extérieure, même pour leur bien, ne pèse sur les Roms et les Sintis de ce village. On assiste à un bien meilleur accueil de la population, et je ne saurais mieux terminer cet examen qu'en reprenant un propos qui m'a paru fort judicieux de M^e Carlin : « *Il faut savoir ne pas se faire obéir ; mieux vaut aider à agir* ». J'ajouterai que lorsqu'on agit en commun, on peut devenir un autre tout en sauvegardant le meilleur de sa personnalité, peut-être même en l'épanouissant plus profondément.

J'ai souvent entendu l'expression suivante : il faut adapter les Tziganes à notre vie sociale. Sans développer, j'ajouterai que, pour avoir cette prétention, il faudrait d'abord que la société à laquelle nous invitons les Gitans et Tziganes à s'intégrer soit une société digne de ce nom. Je suis de ceux qui pensent que ce n'est pas le cas — mais c'est une autre histoire...

R.M.



SAINT-DENIS : OPÉRATION RÉSORPTION

Pour trente familles portugaises et quelque cinquante célibataires, cet horizon — le bidonville des Francs-Moisins à Saint-Denis — ne sera plus qu'un triste souvenir. Ils sont les premiers bénéficiaires de l'« opération résorption » qu'a entreprise la municipalité de Saint-Denis.

Dans un premier stade, ils seront relogés dans une cité de transit prévue pour 500 personnes et construite par la Société Nationale de Construction de Logements pour les Travailleurs (SONACOTRA) sur un terrain fourni par la ville.

Les baraques qui servaient de « logement » à ces familles ont été aussitôt détruites. Le terrain dégagé servira à la construction d'une première tranche de 900 H.L.M. où seront d'ailleurs définitivement admises les familles vivant en cité de transit.

Ainsi, est amorcée une « opération-tiroir » qui permettra peut-être la disparition du bidonville des Francs-Moisins où vivent encore près de 4 500 personnes : Portugais (80 %), Espagnols (10 %), Maghrébins — les Algériens étant les plus nombreux — et Français.

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ



Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
OU
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Mercel : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.



ROBES

JERSEY

JUNIOR



Élie Kagan

Yambo Ouologuem répond aux questions des collaborateurs de « Droit et Liberté », Albert Lévy et Marguerite Kagan.

LE DEVOIR DE VIOLENCE

Yambo Ouologuem, écrivain malien, prix Renaudot 1968, parle de son roman, qui s'inscrit déjà comme l'une des meilleures œuvres de la littérature africaine.

J'AI commencé *Le devoir de violence* il y a environ six ans. Pendant deux ans je me suis livré à des travaux de recherche : documents arabes, récits des griots, de chroniqueurs, tradition orale. Pendant quatre ans j'ai rédigé le texte. J'avais environ mille cinq cents pages, que j'ai ramassées ainsi. Je voulais un titre dont la richesse et l'ambiguïté fût aussi agressive que sereine.

Le vrai problème de l'Afrique, n'est pas de savoir si le Blanc doit rester ou s'en aller, mais d'abord de saisir ses difficultés internes. Or, que constate-t-on ? Il y a eu un premier colonialisme : celui des notables africains, puisque c'est par le notable africain que l'homme noir est devenu nègre, si l'on veut toutefois se souvenir que cette notion renvoie à celle de négrier. Ensuite il y a eu le colonialisme de la conquête arabe, qui a violenté le premier colonialisme en lui donnant la structure religieuse et codifiée de l'Islam. A partir de ce moment et d'une façon pratiquement irréversible, nous assistons à l'impossibilité de l'instauration d'une culture réflexive chez nous.

Pourquoi ? Parce que le Coran prévoit dans ses versets un statut particulier qui est le propre de l'esclave, et que par essence le Coran donne dans ce que j'appelle « le génie de la littéralité », c'est-à-dire que vivre ce n'est pas penser, mais c'est se conformer à des normes. L'Africain s'est conformé à la tradition sans penser

véritablement et de l'intérieur une culture autonome.

Enfin, après ce colonialisme arabe, apparaît comme une continuation le colonialisme à proprement parler blanc. Il faut saisir dans toute son ambiguïté cette trame historique, afin d'éviter la mauvaise voie qui donne dans ce qu'on peut appeler l'antiracisme officiel, et qui est du gauchisme de droite. Par ailleurs, il est évident qu'une négrophilie philistine sans obligations ni sanctions n'est pas une solution. Il ne s'agit pas de proposer des solutions : les attitudes messianiques sont toujours suspectes.

A l'égard du « black power » et des Noirs américains, je tâcherai de me situer dans deux directions.

Ainsi l'expérience du Libéria : c'est le seul pays africain où les Noirs américains auraient dû se sentir chez eux, c'est-à-dire bien dans leur peau. Or précisément, une espèce de culpabilité accumulée depuis des millénaires, un sentiment de frustration entraîne un ostracisme à l'égard des peuples autochtones : ces gens dans la mesure où ils ont appris les gestes de la civilisation d'Europe jouent à se voir des colonisateurs blancs à peau noire. Mais, en même temps, il y a une agressivité foncière à l'égard de tout ce qui est blanc : ce que je continue à appeler une attitude esclave.

La partie d'échecs

Par ailleurs, les tenants du « black power » savent bien qu'en lançant une telle campagne dans un pays où on a assassiné aussi bien Martin Luther King, que Lincoln, que Kennedy, leur efficacité sera assez minime. Mais, en Amérique, on en arrive à une industrialisation telle de toutes choses, qu'on cherche pratiquement à faire de la contestation un moyen de promotion : on s'élève au-dessus du Noir tout en étant reconnu par le Blanc. C'est donc extrêmement ambigu.

Le titre de mon livre : *Le devoir de violence*, ne vise donc pas du tout à inventer un « black power » adapté à l'Afrique. Il s'agit de montrer comment les trois colonialismes successifs ont érigé la violence à l'état de système, puisque toute oppression ou toute volonté d'assimilation est pratiquement violation de droit, et, en conséquence passe par la violence. Donc il y avait un devoir de violence, où la politique, la ruse, la force et le droit jouaient un subtil jeu d'équilibre.

Mais dans une autre acception du sens de ce titre, le devoir de violence pour les Africains consiste à se désaliéner dans la mesure même où ils se sont laissés encapsuler dans la civilisation du langage. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui expliquent peut-être l'échec des indépendances dans la mesure où l'on croit que l'on gouverne par des décrets. Par consé-

le plus joli bal
de fin d'année
est le

**BAL
DE L'UNION
DES ENGAGÉS
VOLONTAIRES
ET
ANCIENS
COMBATTANTS
JUIFS**

le 24 décembre 1968
dans

**LES SALONS
DU
PALAIS
D'ORSAY**

orchestre tzigane
et
attractions artistiques
orchestre de jazz
et
ROBERT BAHR
vedette israélienne
de la chanson

Réservez vos places
dès à présent

U.E.V.A.C.J.
58, rue du Château-d'Eau
Paris-10^e - Tél. : 607-49-26

**YAMBO
OUOLOGUEM**

→
quent le devoir de violence ici, est un devoir
de révolution créatrice.
C'est une des raisons pour lesquelles j'ai
tenu à terminer le livre par la partie d'échecs.
Car le jeu d'échecs est un jeu seigneurial qui
met en relief le côté féodal de l'Afrique. Au mot
« jeu », je crois pouvoir discerner deux accep-
tions : la première que je présente comme une
parabole de l'enjeu international dont est victime
l'Afrique : la seconde, celle où l'on dit d'une
porte qu'elle *joue* sur ses gonds, évoque la
recherche d'un équilibre où l'on s'enrichit par
tous les contacts possibles, tout en restant
authentiquement soi-même.

Mendiant impénitent

Il y a une parenté (plus sentimentale que
culturelle) entre le juif et le nègre — j'emploie
à dessein ces deux mots dans toute la com-
plexité de leur acception — dans la mesure où
le juif peut-être n'est rien d'autre qu'un nègre
mal blanchi, dans la mesure où il vit dans une
société qui cherche à l'enfermer dans un
contexte marginal.

En ce qui me concerne, cette parenté se
situe au niveau de la conscience malheureuse :
nous sommes tous plus ou moins les juifs ou
les nègres de quelqu'un, dans la mesure où
nous vivons dans un système où la production
intéresse le capital.

Une caractéristique fondamentale de l'atti-
tude des Africains, c'est leur position d'esclaves
qui les fait se définir plutôt par rapport aux
critères de la civilisation blanche qu'à ceux de
l'authenticité africaine. Ceci ne se constate pas
parmi les juifs, dans la mesure où existe chez
eux une espèce de cohésion, de cohérence, une
vérité juive, une spiritualité, ce qu'avait fort
bien compris Schwartz-Bart dans « Le dernier
des justes ».

Ecrire, comme aimer, c'est un peu déses-
pérer de la pureté, et c'est dans les moments où
l'on se voit très pauvre que l'on accède à autrui
et à l'amour. Je n'ai pas fait ce livre pour le
public français ou pour le public africain, je
l'ai fait parce que j'en ressentais le besoin. Il
ne s'agissait pas d'édifier une idéologie de la
justification qui reste foncièrement une attitude
d'esclave et qui n'a pas grand-chose de différent
de ce que l'on a appelé la négritude. Au départ,
cette négritude ne s'appuyait pas sur des racines
profondément traditionnelles et profondément
anécrées dans l'Afrique. C'était une arme de
combat destinée à se justifier, à s'affirmer par
rapport à l'homme blanc. Mais dans le même
mouvement on s'érigait en mendiant impé-
nitent, en pleureur professionnel du sous-dévelop-
pement.

Je ne parle pas que des Africains, mais de
tous ceux qu'on pourrait appeler « les nègres
du silence ». Toute personne prise dans le sys-
tème d'aliénation de la société de consommation
est pratiquement un nègre.

(Propos recueillis par
Marguerite KAGAN et Albert LEVY.)



Jean-Pierre Leloir

Le saxophoniste Albert Ayler, et la « secte
John Coltrane. Par la dérision amère ou



on rythmique» la plus fameuse du jazz contemporain : McCoy Tyner (piano), Jimmy Garrison (basse), Elvin Jones (batterie), qui accompagna notamment par l'agression, leur musique veut corroder cette société qui les humilie.

**L'ESTHÉTIQUE
DU « BLACK POWER »**

LES jeunes musiciens de jazz sont des gens
impossibles; alors que leur art, après
cinquante ans de mauvaise réputation
commençait à être admis au Panthéon de la
Culture, que les quatre associés du Modern
Jazz Quartet, en smoking, dispensaient leur
musique élégante dans des auditoriums naguère
encore voués aux quatuors de Beethoven, les
voilà qui montent sur le podium déguisés en
chefs bantous, coiffés de couvre-chefs invrai-
semblables, qui déversent de leurs saxos et de
leurs trompettes des gargouillis proprement
inaudibles et qui plongent les amateurs de jazz
les plus éclectiques dans une perplexité stupé-
faite. Certains jouent de plusieurs instruments
à la fois comme Roland Kirk; d'autres, comme
Albert Ayler, jouent les vieux *spirituals* avec
des sonorités de marches militaires ou de
binos écosais. Bref, c'est le cirque...

Les plus extrémistes d'entre eux refusent
même que l'on parle de jazz à propos de leur
musique; ce qu'ils font, disent-ils, n'a pas d'ori-
gine, pas de généalogie, pas de nom, même,
c'est la « *New Thing* », la nouvelle chose, et
rien de plus.

Les plus détestés des Blancs.

D'ailleurs, ajoutent-ils, la musique ne nous
intéresse pas; ce qui nous intéresse, c'est l'hu-
miliation des Noirs américains, c'est leur lutte;
notre musique n'a pas d'autre but que d'exiger

la parole et l'attention du monde entier. Nous
cherchons au saxo ou à la trompette le même
scandale que provoquèrent Tommy Smith et
John Carlos en levant leur poing ganté sur le
podium de Mexico.

Cette « *New Thing* », c'est l'esthétique du
« *Black Power* » dans ses formes les plus radi-
cales, celles des **Black Panther**, par exemple.
A la confusion politique d'un Rap Brown cor-
respond parfaitement l'incohérence voulue des
derniers enregistrements du saxophoniste John
Coltrane, le plus grand (mort tout récemment)
de ces jeunes jazzmen exaspérés; les provoca-
tions oratoires délibérées de Stockely Carmi-
chaël ont leur semblable parfait dans les piteuses
désespérées d'Albert Ayler. Attitude quasi
névrotique : l'humiliation est telle que les plus
détestés des Blancs sont justement ceux qui
sont tout proches, qui pourraient être des
frères de lutte et qui sont a priori accusés de
paternalisme et de condescendance. Dans son
poème **Black Dada Nihilismus**, le Roi Jones
écrit par exemple : « **Sartre, un homme blanc.**
Nous le supplions de mourir. Avant que nous
le tuions. » De même, les musiciens de la **New**
Thing, qui donnent volontiers à leurs œuvres
des titres inspirés de l'Afrique (John Coltrane :
Kulu Se Mama, Ogunde; Pince Lasha : **Congo**
Call; Pharoah Saunders : **Upper Egypt and**
lower Egypt) ou de revendications agressives
(Eric Dolphy : **Glad to be unhappy**, « content
d'être malheureux »; Ornette Coleman : **To-**
morrow is the question, « aujourd'hui est la
question »; John Tchicai : **Banging on the White**
House, « tout casser à la Maison Blanche »), les
musiciens de la « *New Thing* », donc, sont fu-

rieux de ce que des Blancs puissent apprécier
leur musique; puisqu'ils feignent d'aimer ça,
disent-ils à peu près, on va en rajouter jusqu'à
ce que leurs nerfs craquent.

Le paradoxe est que leur musique soit sou-
vent si proche, malgré qu'ils en aient, de la
musique contemporaine d'origine européenne et
que, donc, un Parisien blanc y soit aussi à l'aise
qu'un Chicagoin noir; là encore, l'esthétique

rejoint la politique; même si les moins clair-
voyants d'entre eux le nient avec une rage à
fleur de peau, le combat des Noirs américains
est solidaire des combats menés partout et sous
toutes les formes contre l'oppression qui, qu'elle
soit raciale, coloniale ou économique, en est tou-
jour une. C'est sans doute pourquoi la musique
afro-américaine atteint si bien à l'universalité.

Pierre LASNIER.

LES DROITS DE L'HOMME

A l'occasion du XX^e anniversaire de la
Déclaration universelle des droits de l'homme
adoptée par l'O.N.U. le 10 décembre 1948,
a lieu à l'Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-
Temple, l'exposition « Les droits de l'homme »
organisée par la Direction des Archives de
France, et qui ouvrira ses portes jusqu'au
31 janvier 1969.

Du servage moyenâgeux aux luttes
ouvrières pour la conquête des huit heures
en passant par un document rappelant que
Napoléon I^{er} rétablit l'esclavage en 1802
(sur les instances de Joséphine, la Belle
Créole...), près de six cents pièces illustrent
le combat de l'homme pour la reconnais-
sance de ses droits.

Il faut regretter le manque de documents
montrant le racisme et l'antisémitisme qui
sévirent en France (et sévissent toujours...).
Seuls, quelques documents sur l'esclavage
illustrent ce problème.

De plus, malgré un agrandissement pho-
tographique représentant l'entrée des troupes
soviétiques à Prague cet été, les entorses aux
droits de l'homme dans notre monde contem-
porain ne sont guère illustrées.

Alain DUPONT.



EUROPE

Revue littéraire
fondée en 1923

Ses derniers numéros spéciaux

ZOLA

500 pages - 100 photos
50 articles 15 F

VALLÈS

Numéro spécial précédé d'un
ensemble d'articles sur les événe-
ments de mai 68 12 F

Parmi les numéros disponibles :

LITTÉRATURE POUR LA
JEUNESSE - LITTÉRATURE
CATALANE - SWIFT -
RAMUZ - PIRANDELLO -
BAUDELAIRE - APOLLI-
NAIRE - ELSA TRIOLET
ET ARAGON - ROMAIN
ROLLAND, ETC.

EUROPE

21, rue de Richelieu, Paris (1^{er})
C.C.P. 4560-04 Paris

Sir John Bagot Glubb
alias Glubb Pacha, gé-
néral anglais, com-
manda la Légion arabe
de Jordanie de 1939 à
1956. Il ne fut congé-
dié que quelques mois
avant l'expédition de
Suez. Il fut un agent
fidèle de l'impérialisme
britannique, qui sut
dresser les populations
les unes contre les
autres pour sauvegar-
der ses intérêts écono-
miques et stratégiques.



SOIXANTE-QUINZE ANS D'HISTOIRE

Maxime Rodinson : Israël et le refus arabe.
Editions du Seuil, 1968, 252 p.

LES opinions de Maxime Rodinson, remar-
quable spécialiste du monde musulman,
ont souvent été déformées : il est donc
de bonne méthode de dire d'abord ses conclu-
sions. Pour lui, dans le conflit israélo-arabe,
chacun a des droits ; sans doute les Arabes de
Palestine ont-ils des droits supérieurs sur la
terre palestinienne, mais « lorsque la revendica-
tion d'un droit peut causer trop de catastro-
phes et d'injustices, trop d'inconvénients
pratiques aussi, on peut être fondé à demander
qu'il y soit renoncé » (p. 222). On peut donc,
continue-t-il, « plaider auprès des Arabes pour
une acceptation du fait accompli. Il est clair
que cette requête aurait d'autant plus de
chances d'être favorablement accueillie qu'elle
serait accompagnée de concessions et d'avant-
tages. Le monde entier serait heureux de voir
ainsi triompher la paix. Mais il est sûr aussi
que nul n'est assez pur pour avoir le droit
d'exiger cette acceptation, pour condamner les
Arabes au nom de la morale universelle, s'ils
s'obstinent à la refuser » (p. 223).

Avec la plus grande précision, Rodinson
retrace l'histoire de ce fait accompli : l'installa-
tion d'une nouvelle population sur un territoire
déjà occupé, installation non acceptée par
l'ancienne population. Nous insisterons, ici,
sur cette analyse historique, souvent ignorée.

Un sentiment d'amertume

C'est à la fin du XIX^e siècle, marqué par le
développement d'un virulent antisémitisme
politique en Europe occidentale (qu'on songe à
l'affaire Dreyfus) et par des pogromes en
Russie, que se développe un nationalisme juif.
Les juifs persécutés ont besoin, comme dit
Nordau, d'un « asile de nuit » : on songe à
l'Argentine, à l'Ouganda et bien sûr à la Pales-
tine, province arabe de l'Empire Ottoman.

Ce dernier projet ne tenait pas compte des
indigènes, mais c'est l'orientation générale du
monde européen, alors en pleine conquête colo-
niale, qui en est responsable. L'implantation se
fait malgré les protestations des Palestiniens :
en 1914, il y a 85 000 juifs sur 730 000 habi-
tants (= 11 %). Pendant la guerre de 1914,
l'Empire Ottoman s'allie aux Empires Centraux,
ce qui permet aux alliés d'en envisager le partage
entre la France et l'Angleterre : cette dernière
décide, en outre, l'instauration d'un foyer
national juif en Palestine (déclaration Balfour,
2 novembre 1917) qui lui vaut la sympathie
juive et lui permet de disposer d'une base
face aux revendications françaises sur la Syrie
et le Liban. Non seulement ceci ne tient aucun
compte des populations arabes, mais les prom-
esses qui leur avaient été faites, pendant le
conflit, seront trahies dès le retour de la paix :
« A la place de l'indépendance et de l'unité, on
offrait aux Arabes, la division, la soumission
au contrôle des puissances sous la forme hypo-
crite du mandat. La déception, la frustration,
l'indignation furent immenses (...), on ne peut
rien comprendre à la situation politique de cette
région, si on ne tient pas compte du fond de
tableau, que constitue ce sentiment d'amertume
profond et général » (p. 25).

De ce ressentiment qui se traduit par des
émeutes, les Britanniques prennent conscience ;
le *White Manifest* du 3 juin 1922 précise : que
l'immigration sera limitée en fonction de « la
capacité économique du pays à absorber de
nouveaux arrivants » et qu'il n'est aucunement
envisagé « la disparition ou la subordination de
la population arabe, de son langage ou de ses
traditions en Palestine » (p. 27). Un Etat juif
était donc exclu ; l'organisation juive donna
son accord à cette déclaration, la S.D.N. ratifia
le mandat anglais sur la Palestine. Mais le
Yishouv continuait à s'accroître : en 1931, il y
avait 175 000 juifs, soit 17,7 % de la popula-
tion ; en 1939, ils étaient 429 605 soit 28 %.
En 1936, la lutte armée des Arabes de Pales-
tine et de volontaires syriens contre les forces
britanniques obligeait, une fois encore, l'Angle-

lu - vu - entendu

● L'attribution des prix lit-
éraires continue. Après Albert
Cohen, grand prix du roman de
l'Académie française (*Belle du
Seigneur* ; Gallimard), Elie
Wiesel a obtenu le prix Médicis
(*Le mendiant de Jérusalem*) et
Marguerite Yourcenar le Fé-
mina (*L'œuvre au noir*).

● Le Théâtre municipal
populaire de la ville de Paris
ouvrira ses portes le 7 décem-
bre, place du Châtelet, dans

les murs de l'ancien théâtre
Sarah-Bernhardt, sous la direc-
tion de Jean Mercure. Pre-
miers à l'affiche : Shakespeare
(« Beaucoup de bruit pour
rien »), Pirandello (« Six per-
sonnages en quête d'auteur »),
Juliette Gréco (dans son tour
de chant).

● Le T.N.P. reprend ses
activités avec l'œuvre de
Martin Walser *Chêne et Lapins*
angora, déjà monté au cours
de la saison passée. Au pro-
gramme aussi, *Le Diable et*

le Bon Dieu, de Jean-Paul
Sartre, jamais rejoué depuis
sa création en 1951

● L'art africain a été pré-
senté à la Maison de la culture
de Bourges pendant tout le
mois de novembre. Cette expo-
sition sera-t-elle la dernière ?
Les subventions municipales
ont été supprimées. *Droit et
Liberté* apporte son soutien à
tous ceux qui, à Bourges,
agissent pour que l'expérience
continue.

● « *Je ne veux pas mourir
idiot* », de Wolinski, mise en
scène de Claude Confortès,
avec G. Beller, C. Confortès,
G. Croce, Evariste, Hermine
Karagheuz et P. Ogouz, est
accueilli par le Théâtre des
Arts, 66, rue Rochechouart
du 28 novembre au 9 janvier.

● Du matériel d'alphabé-
tisation est disponible au siège
de la revue *Hommes et*

Migrations (6, rue Barye,
Paris 17^e). Six brochures ont
été réalisées : *Je parle français*,
Éléments d'alphabetisation,
J'apprends le français, *Je pro-
gresse en français*, *Le français
par l'amitié* (chaque volume :
4 F).

Sept autres fascicules,
spécialement étudiés compte
tenu de l'origine des immigrés
(régions rurales, pays sous-
développés), contiennent des
éléments d'introduction à la
vie moderne. (La série : 25 F).

● « *Eia Man-maille là* »,
pièce antillaise dont l'auteur
tenu de l'origine des immigrés
Macouba et retrace les troubles
qui ensanglantèrent la Marti-
nique en décembre 1959, vient
d'être publiée par l'éditeur
Pierre-Jean Oswald.

Au catalogue « P.J.O. »,
deux autres pièces récentes :
Napalm, d'André Benedetto,
El Hadj Omar du Tahitien
Gérard Chenet.



Henri Langier et
Georges Wilson dans
« Chêne et lapins an-
gora » au T.N.P.

PIC

terre à tenir compte de l'opinion arabe et un
nouveau *Livre Blanc* publié en mai 1939, limi-
tait l'immigration juive.

Chacun a des droits

Pendant la guerre, de nombreux juifs de
Palestine luttèrent contre Hitler, tandis que des
minorités agissantes de droite luttèrent contre
la Grande-Bretagne ; ralenti un temps, cette
lutte contre la Grande-Bretagne reprit en
1944 ; elle se poursuivra jusqu'à l'annonce
par Bevin du retrait de la Grande-Bretagne
(29 novembre 1947) un plan de partage de la
Palestine entre : un Etat arabe, un Etat juif
avec internationalisation de Jérusalem, le tout
entrant dans une union économique, mais elle
fut incapable de contrôler l'application de ce
plan, décidé sans les Arabes et qu'ils récuse-
ront. Dès le lendemain de la proclamation de
l'Etat juif (14 mai 1948) les troupes régulières
arabes entrent sur le territoire ; elles seront rapi-
dement vaincues, mais la guerre continuera,
d'une autre façon. L'exode arabe commencé,
sous l'effet des actions terroristes de l'Irgoun et
du Lehi, s'était accru pendant les combats.
L'U.N.R.W.A. créée en 1949 est impuissante
face aux réfugiés ; une minorité seulement a pu
trouver du travail, mais la masse des travail-
leurs non qualifiés et des paysans demeure
dans les camps, dans des conditions épouvant-
ables. « accrochés à la revendication du retour

à leurs villages, et de la restitution de leurs
terres, frustrés, amers, vindicatifs » (p. 52).

C'est sur ce fond historique que doit être ana-
lysée la guerre israélo-arabe. Revendications,
ressentiments, menaces s'enracinent dans une
histoire de 75 années, pendant lesquelles les
Arabes ont toujours été placés devant des
faits accomplis. D'autre part, l'attachement
farouche des Israéliens à cette terre s'explique
par leur histoire dramatique. Chacun a des
droits comme l'écrit Rodinson.

Le livre retrace ensuite, avec le même soin,
la première décennie d'Israël, la montée du

socialisme arabe, la détente, puis la crise à
laquelle la guerre déclenchée au matin du
5 juin 1967 n'a pas apporté de solutions.

Face aux misères et aux cruautés, Rodinson
veut croire à l'apaisement : « Tant que le
moindre espoir subsistera d'arriver à ce
résultat, écrit-il, on ne pourra excuser ceux qui,
le pouvant, ne s'efforceraient pas d'y contri-
buer » (p. 229).

Son livre solide et serein doit contribuer,
au moins, à l'information et à l'apaisement de
l'opinion française.

Jeannine LEROUX-HUGON.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN
Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)
(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)
(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis



les livres

La France étrangère

Voici un ouvrage important, documenté, direct, vibrant.

L'auteur est une femme originaire de l'Azerbaïdjan, de confession musulmane. Elle apporte des précisions sur les difficultés et les conditions d'adaptation en France des migrants qu'ils soient algériens, noirs, portugais, yougoslaves, espagnols, russes, etc.

Pour avoir traversé elle-même un certain nombre de difficultés, Banine décrit avec une grande sensibilité et une grande clarté les conditions de vie particulières de chaque catégorie de migrants. Elle évoque franchement le comportement hostile, méprisant ou indifférent d'un certain nombre de Français face à des «étrangers».

En fin d'ouvrage, l'auteur aborde le problème et les conditions d'existence des habitants des bidonvilles.

Un ouvrage à lire pour s'imprégner d'une dure réalité de notre époque. A discuter pour les solutions à y apporter.

Bernard BERELY.

Nous avons lu aussi...

LE DROIT D'ÊTRE UN HOMME (éditions Unesco-R. Laffont).

Un recueil de textes considérable publié sous l'égide de l'Unesco qui fait l'historique des thèmes qui ont amené à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

LES DEUX EXODES : J. Derogy et E. Saab. (Collection : Les Grands Tournants-Denoël).

Ce livre traite la double aventure de la naissance de l'Etat d'Israël et de l'exode des Palestiniens vers les camps de réfugiés.

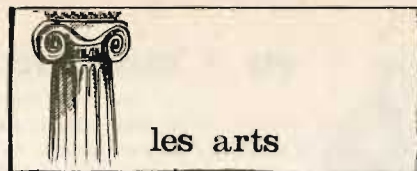
Il n'y a pas de dialogue ni solution de la part des auteurs mais volonté d'exposer les problèmes toujours à vif dans le climat tendu du Moyen-Orient.

JUBILEE : Margaret Walker. (Editions du Seuil).

Une jeune romancière noire nous fait entrer dans l'univers inconnu, tendre et cruel du Sud esclavagiste pendant et après la guerre de Sécession.

LES ENFANTS DU MONDE. (Fernand Nathan).

Cette collection guide intelligemment l'affectivité des enfants en les faisant pénétrer dans un univers fraternel et humain en compagnie de petits personnages de tous pays.



les arts

Vive l'affiche

Après le cinéma, la télévision et la bande dessinée, notre siècle a élevé au rang d'art une nouvelle technique : l'affiche. Le musée du Louvre a récemment présenté des affiches de Steinlen (le dessinateur des «anars», des grévistes et des trotteurs de la «belle époque») qui montrèrent que le plus connu des artistes de l'affiche, Toulouse-Lautrec, n'était pas seul en son genre. Et le public prend l'habitude de regarder une affiche comme un tableau : mieux, même, puisque la technique de l'affiche contamine aujourd'hui la peinture, dans ce qu'on a appelé le «pop-art» : utilisation de couleurs plates, de photographies, de trames, de procédés typographiques divers.

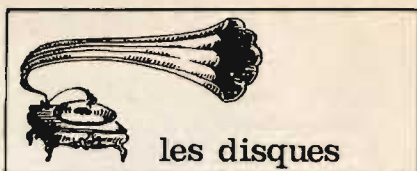
C'est si vrai que nombre d'éditeurs publient aujourd'hui des affiches anciennes ou nouvelles. Les Editions du Cercle d'Art ont ouvert le feu avec l'admirable collection des



affiches de la Révolution d'Octobre 1917, dans lesquels le modernisme de la réalisation est assez stupéfiant. Quelques-unes, très belles, dénoncent l'antisémitisme ou proclament le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Albin Michel vient de rééditer un volume d'affiches de 1914-18, qui permet de comparer les affiches de la France et de ses alliés à celles de l'Allemagne et de ses alliés ; la parfaite symétrie des slogans et de l'exaltation patriotique qu'elles tentaient de provoquer dans le public, laisse, avec le recul, une impression pénible de fanatisme et de «bourrage de crâne».

Enfin Tchou a édité les fameuses affiches de mai-juin. Certaines sont, malgré la rapidité de leur fabrication et l'absence de moyens, des petits chefs-d'œuvre.

Pierre LASNIER.



les disques

Moi aussi

Au début d'une carrière, ce n'est pas le chanteur qui se fait connaître mais la chanson qu'il interprète. Le 45 tours simple ou super devient alors «un tube». La chanson «**Moi aussi**» de Claude Reva interprétée par lui-même (disque Barclay) pourrait bien en être un ! Elle fait plus que frapper : elle comotionne. Ses phrases sèches, incisives, dressent immédiatement le décor et l'esprit particulier : ici l'esprit raciste de gens médiocres issus d'une société médiocre où le racisme s'allie à la «consommation». Ils en veulent aux Gitans qui ne paient pas leurs impôts, aux Algériens et à leurs bidonvilles qui abiment le paysage des banlieues, aux juifs avares qui paraissent plus nombreux qu'avant Hitler. Aucun doute là-dessus, les gens que Reva campe par les réflexions qu'il leur attribue, s'alimentent des slogans de cette presse pourrie qui ne meurt pourtant pas d'infection.

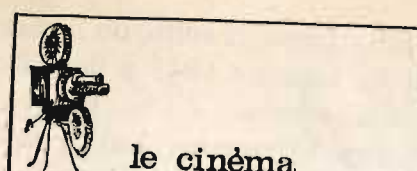
Rebetika

Les chants «Rebetika» par Sotiria Bellou (Disque Bam) sont avant tout des danses qui communiquent à nos membres un besoin immédiat d'agitation. Ici, rien de factice. Rien de surajouté ; nous ne tombons pas dans les travers du folklorisme. Les multiples nuances vocales de la chanteuse suffisent à notre émerveillement. Les musiciens lui tressent un tissu musical dans lequel elle se précipite en se jouant des difficultés dues aux expressions complexes de ces rythmes hélléniques où se mêlent d'autres rythmes empruntés aux pays voisins. Cette atmosphère méditerranéenne n'est pas sans évoquer le folklore des pays africains et d'Asie mineure que caressent les vagues d'une même mer. Et pourtant, les armes partent d'une frontière à l'autre, et même à l'intérieur d'un même pays. On exile, on



parque, on emprisonne, on condamne à mort, on fusille en Grèce. Et les chants de tendresse, d'allégresse et d'amour de Sotiria Bellou sonnent aujourd'hui à nos oreilles comme un requiem.

Jean JARA.



le cinéma

Le mandat

Sur le motif d'un mandat de deux cents francs qu'Ibrahima reçoit d'un neveu balayeur à Paris, le réalisateur Sembène Ousmane décrit la misère quotidienne à Dakar.

Le Mandat est un film politique. Si, en fin de compte, Ibrahima ne perçoit pas son mandat, nous connaissons les voleurs et les exploités : une administration faite pour un pays développé, où tout le monde connaît sa date de naissance et possède une carte d'identité, un analphabétisme qui permet aux bénéficiaires de l'enseignement de faire payer leur connaissance, un niveau de vie si bas que le petit marchand du coin réalise un profit inouï, car il fait crédit, une emprise des chefs religieux sur les fidèles qui les entretiennent, une bourgeoisie de fonctionnaires qui vole sans hésitation car la police est de son côté. Les uns et les autres étant le résultat d'un système : le néo-colonialisme.

Le mur de Jérusalem

Depuis l'Egypte ancienne, les juifs ont été chassés des patries qu'ils s'étaient choisies. C'est de ceux-là dont parlent Frédéric Rossif et Joseph Kessel dans **Un mur à Jérusalem**.

On peut ne pas être d'accord avec la notion de peuple juif qu'ont les réalisateurs, mais on ne peut leur refuser de l'avoir.

A l'aide d'anciennes bandes d'actualités, ils ont reconstitué les erreurs et les lâchetés historiques qui ont permis que des juifs servent de bouc émissaire. Parallèlement, la construction d'Israël se faisait, rythmée par de très beaux chants et parfois d'images émouvantes de foules enthousiastes, qui, quotidiennement, défrichaient, irriguaient, plantaient.

Les rapports d'Israël et de ses voisins veulent être traités dans le plus pur style «actualités». A-t-on jamais vu des actualités objectives ? C'est ainsi que le Mur des Lamentations prend une valeur symbolique et les combats qui ont pour but de le conserver à Israël trouvent leur justification.

C'est ce que font entendre Frédéric Rossif par l'image et Joseph Kessel par le texte dans ce film d'une grande beauté, mais qui ne parvient pas à poser dans toute leur complexité les graves problèmes du Moyen-Orient.

Michèle DESCOLONGES



la poésie

Wilfrid Lucas

Quatre-vingt-cinq ans. Un vieux Normand solide, mais seul. Sourd complètement d'une commotion reçue en 14-18, depuis onze ans il a perdu sa femme, celle qui sous divers noms reste l'héroïne et l'inspiratrice de son œuvre. Autodidacte, il lut, sans diplôme, un petit employé.

Mais une œuvre immense, achevée : travail de trente ans. Sur huit livres, quelque dix mille vers et huit œuvres théâtrales parallèles, la construction d'une épopée spirituelle de l'homme. En Sorbonne, Etienne Souriau l'a saluée comme *une métaphysique de l'Amour*.

Au centre de l'œuvre, *Les cavaliers de Dieu*. Une idylle fraîche comme *Mireille*, une épopée aussi sombre et profonde que celle de Dante. A la femme assez sage pour ne pas comprendre, l'homme explique par l'origine, le mal auquel les voici affrontés. Mais elle, en ce miroir qui tout à l'heure la lutinait et que maintenant elle pose sur les choses, découvre bien mieux le secret. L'un et l'autre cependant sont l'objet et l'enjeu du combat que se livrent les cavaliers de Dieu *faits d'éther et de force cosmique — et beaux de connaissance — grands courants plutôt que forces vives* et les cavaliers d'Enfer, *des entrailles du feu vomis par Lucifer, sur le lit des cours d'eau et le vent des prairies*.

Les prolongements de ces livres — de ce poème — sont sans limite. Franciscains et Jésuites apprécient le message, et le gardent pour un futur d'Eglise large. La Belgique, la Suisse et nos provinces rendent honneurs multiples et réclament de la France un juste hommage. Pourquoi Paris refuse-t-il au très vieux poète un hommage que la mort lui vaudra ? Un racisme de caste et de chapelles narguerait-il la littérature qu'on affirme la plus libre du monde ?

Jean CUSSAT-BLANC.

erratum

Le recueil de Pierre Emmanuel **Le monde est intérieur**, auquel nous avons consacré notre chronique «Poésie» de notre numéro de septembre-octobre, n'a pas été publié chez Gallimard, comme nous l'avons imprimé par erreur, mais aux Editions du Seuil.



la télévision

Pour Noël et le jour de l'An

Claude Santelli est l'auteur des programmes télévisés pour les fêtes de fin d'année : 110 heures d'émissions réparties sur une dizaine de jours du 24 décembre au 2 janvier (dont 80 % réalisées en couleurs). Il a conçu ces soirées en tenant compte que pendant cette période le public est disponible pour rêver, pour méditer et ouvrir les yeux sur la réalité. On retrouvera donc l'aventure, le rêve, le dépaysement, le fantastique, tout ce qui avait contribué au succès des programmes de 1964, composés également par Claude Santelli, avec en complément, la **réalité** du monde en 1968. Celle-ci apparaîtra essentiellement sous la forme d'une série de dix émissions d'une demi-heure, diffusée vers 22 heures sur la première chaîne : **«La légende du siècle»**. On y retrouvera quelques grandes figures contemporaines, telles que le savant Oppenheimer, Bachelard, James Dean, etc., et les événements les plus marquants de l'année écoulée : la greffe du cœur, les Qasars — découverte d'astrophysique qui risque de bouleverser l'astronautique — le «Black Power», un reportage exclusif sur le Viêt-Nam, etc.

Cette partie «**actualité**» est une novation très importante : elle avait jusqu'à présent été injustement négligée dans les précédents programmes de Noël et du Jour de l'An. Pour le reste — très copieux — Claude Santelli a fait appel à des réalisateurs chevronnés et à des jeunes. Il s'appuie sur des valeurs sûres : Molière (**Le Bourgeois gentilhomme**), Diderot (**Le Neveu de Rameau**), Jules Verne (**L'orgue fantastique**), Dickens (**Les grandes espérances**), etc.

Dans les émissions pour la jeunesse, on relève une très intéressante création : **«Les enfants du monde»**, qui relate la vie de six enfants de six pays différents (Japon, Indes, Canada, Cambodge, etc.), en six films, que viennent de réaliser Pierre Tchernia et Claude Cobast. Il s'agit là également d'une sympathique ouverture sur le monde qui ne peut que contribuer à la compréhension et l'amitié internationale.

Enfin, soulignons, comme un autre aspect positif de ce menu, la place importante réservée à la musique, avec notamment **«l'Art de la Fugue»** de Jean-Sébastien Bach et la grandiose **«Neuvième Symphonie»** de Beethoven.

Au total, un menu que nous estimons excellent.

Jean CONTE.

Pierre Dac est né un 15 août : « Comme Napoléon, dit-il, mais à une date ultérieure et à Châlons-sur-Marne » ; ses études sont interrompues par la guerre de 1914-18 — « trente-six mois de vacances dans les tranchées » —. Il commence en 1924 sa carrière de chansonnier.

Le 13 mai 1938, il fonde le journal *L'os à moelle*, dont l'existence se terminera le 30 mai 1940, « pour raisons impératives et catégoriques ».

De 1939 à 1945, c'est la Résistance, plusieurs séjours en prison, le



Elie Kagan

départ pour Londres enfin, où il participe, de fin octobre 1943 à fin juillet 1944, à l'émission « Les Français parlent aux Français ». Le 22 août 1944 le trouve à Paris en pleine insurrection victorieuse. Jusqu'au 8 mai 1945, il sera correspondant de guerre à la 1^{re} Division française libre et près des Forces Françaises de l'Atlantique. Puis il reprend ses activités loufoques et chansonniers d'antan.

A partir de ce numéro, c'est une collaboration régulière qu'offre Pierre Dac à « Droit & Liberté ».

Un conte de Noël de Pierre Dac

LE SONGE D'UNE NUIT ET BROUILLARD

J'AI fait, la nuit dernière un bien étrange rêve, ou plutôt un bien étrange cauchemar. Le souvenir m'en est resté fidèlement en mémoire jusque dans ses plus infimes détails.

Le voici donc in-extenso.

Ça préluda par l'étrange vision d'une citation attribuée à Sigmund Freud, inscrite sur une sorte de rideau transparent, que je déchiffrai, en rêve, bien entendu, et qui disait : « **Tout ce qui vient du subconscient retourne à la demi-inconscience ou à la subdivision civile ou militaire des régions inexplorées du refoulement des tendances condamnables et perverses.** »

Cette inscription s'effaça progressivement et, sans transition, je me trouvai bizarrement transporté à Munich et planté sur le seuil de la tristement célèbre brasserie Bürgerbraukeller, où Adolphe Hitler fit ses débuts dans la carrière de génocide.

Non moins bizarrement, je tenais à la main, un carton d'invitation, frappé de la svastika et établi en caractères d'acier gothiques, et qui était ainsi libellé : « **La Fédération supranationale socialiste des anciens de la Hitlerjungend, de la Waffen S.S., de la S.S., de la Gestapolizei et de l'A.A.D.P.A.P. D.L.F.C. (Association amicale du prêt-à-porter dans les fours crématoires), a le plaisir et l'avantage de prier Monsieur Peter Dak d'assister à la soirée donnée en son honneur dans le Bunker particulier et privé de la Bürgerbraukeller, spécialement réservé à cette altruiste intention !** »

Et, en N.B. : « **Etoile jaune obligatoire de rigueur.** » Il m'en restait justement et fort à propos une, que j'accrochai au revers de mon veston.

SUR quoi, un portier en tenue noire, brassard à croix gammée au bras, et qui visiblement m'attendait, me pria, fort correctement, après vérification de mon carton d'invitation, de ma carte d'identité nationale, et du port réglementaire de mon étoile de David, de bien vouloir le suivre. Ce que je fis incontinent, et pas incontinent perdu pour tout le monde, comme on serait, à tort, tenté de le croire.

Mon guide noir, quoique de pure race aryenne, après m'avoir fait descendre un escalier dérobé en France pendant l'occupation, stoppa, et moi aussi, devant une porte du plus pur style Empire, également dérobée dans les mêmes conditions et circonstances, à l'huis de laquelle il frappa discrètement six coups de botte longs et trois coups courts.

La porte s'ouvrit alors lentement et majestueusement à deux larges battants.

Et, littéralement ébloui, je fus alors introduit dans un grandiose et majestueux bunker de grand luxe, aux nobles proportions, surabondamment décoré d'emblèmes nazis, de véritables tibias entrecroisés et d'authentiques squelettes harmonieusement disposés sur fond de mur noir étoilé de taches de sang séché artistiquement réparties.



Dessin de George Grosz.

Aux quatre angles, de magnifiques cariatides en forme de gibet, se dressaient orgueilleusement.

Sur les murs, en caractères gothique flamboyant, on pouvait lire ces inscriptions :

« **Tout ce qui est national-socialiste est nôtre.** »

« **Le passé défini engage le futur antérieur.** »

« **Tout bon aryen est capable de tout.** »

« **La tête du grand Reich n'est pas chercheuse, mais hégémonique.** »

« **L'Oraison du plus fort est toujours la meilleure.** »

« **Les épis se glanent, comme à Oradour,** etc.

A l'arrière plan, et complétant idéalement le décor, on apercevait une monumentale cheminée du plus pur style concentrationnaire qui donnait à l'ensemble un inégalable caractère de grandeur et de médiévale beauté. Du brasier ardent qui y crépitait s'échappait une fumée parfumée qui rappelait vaquement l'odeur un peu fade et douceuse du cuir de roussi.

Et je fus alors accueilli par une brillante assistance, avec un

enthousiasme délirant, au cri répété de : « **Heil Peter Dak** », suivi d'une bonne vingtaine de vibrants « **Sieg Heil** ».

POSITIVEMENT sidéré, ma surprise ne fut pas de longue durée. Elle se dissipa même complètement après qu'un grand gaillard à mine réjouie se fut avancé jusqu'à moi pour m'adresser, bras tendu et talons claqués, le salut suivant : « **Mein lieber Herr Peter Dak, en ma qualité d'ancien Obersturmbannführer de la division S.S. das Reich, et en celle de promoteur de cette fraternelle réunion, c'est avec une émotion non contenue que je vous accueille ce soir en ce lieu commémoratif, au nom de tous et au mien propre, si je peux me permettre de m'exprimer ainsi. Vous êtes, ce soir, en tant que juif et ancien résistant, notre invité d'honneur.** »

Et les ovations et les « **Sieg Heil** » de redoubler.

Le silence, rétabli sur ordre, mon hôte d'accueil poursuivit : « Car, en vérité, sans la farouche volonté et les innombrables sacrifices librement consentis par elle, sans l'existence de vos

LE SONGE D'UNE NUIT ET BROUILLARD



coreligionnaires, jamais nous n'aurions pu, faute d'opposants à notre régime, réaliser nos héroïques et glorieux exploits pas plus que pratiquer, en virtuoses, nos sauveteurs interrogatoires renforcés, notre rédemptrice action spéciale, ni trouver la clé idéale du problème posé par la solution finale. C'est donc grâce à vous tous, dont nous vous considérons comme le représentant qualifié, que nous avons pu accomplir notre noble, rude et juste tâche, pour la plus grande gloire de notre bien-aimé Führer. C'est pourquoi, du plus profond de notre cœur, demeuré dur et pur, nous vous prions d'accepter l'expression sincère de notre reconnaissance émue. Personnellement j'aurais voulu — mais, hélas, le temps nous manque, et le matériel, pour le moment, nous fait regrettamment défaut — vous la manifester de manière plus concrète, en vous faisant passer le plus cordialement et le plus affectueusement du monde, au chevalet, à la balançoire, à la baignoire, aux délicieux frissons de la statue sans nourriture et aux divertissants coups de nerfs de bœuf sur les endroits les plus sensibles, tant à notre attention qu'à celle de votre combien respectable et honorable individu, mais, ajouta-t-il avec un bon gros rire, j'espère que ce n'est que partie remise. Au pluriel, bien entendu, conclut-il en s'esclafant de plus belle. »

Sur quoi, il tint à me présenter quelques-uns des plus représentatifs parmi les notables présents, tous gens de bonne compagnie et occupant de fort enviables et lucratives situations, tant dans le secteur privé que public.

Et c'est ainsi que j'eus le privilège de faire tour à tour, la connaissance, entre bien d'autres, d'un éminent professeur à la Faculté de médecine de Stuttgart, qui s'était taillé une solide réputation en tant que spécialiste des injections de phénol dans le cœur, à Auschwitz; d'un non moins éminent docteur es-sciences, directeur d'un très important complexe industriel de matériel de chauffage à Dortmund, et qui me fit remarquer, non sans quelque légitime fierté, que la fabrication dans ses usines, avait atteint le plus haut degré de perfection grâce à son expérience personnelle acquise alors qu'il commandait les Kommandos chargés du bon fonctionnement et de l'entretien des fours à Buchenwald; d'un haut fonctionnaire du ministère de la Justice, ex-chef de bureau à Bergen-Belsen; du contrôleur général du secteur central de distribution du gaz combustible en Rhénanie, ex-superviseur des chambres à Zyklon B, à Mauthausen; d'un fort courtois président-directeur général d'une des plus importantes compagnies d'assurances sur la vie de l'Allemagne fédérale, ex-agent d'assurances sur la mort à Dachau; d'un autre et non moins courtois P.D.G. d'une grosse affaire d'import-export-déport à Hambourg, ex-Oberscharführer à Treblinka, ainsi que d'une charmante femme du monde, bien qu'un peu sur le retour — sur le retour des camps — comme aimaient à le dire plaisamment ses bonnes amies, laquelle, alors qu'elle était Unterscharführerin à Ravensbrück, avait remporté le titre envié de championne du fouet et de la lanière de cuir mouillé.

Complimenté, congratulé, félicité et refélicité des dizaines et des dizaines de fois pour être ce que j'étais, c'est-à-dire

juif et ancien résistant, je fus entraîné par de joyeux drilles et mêlé à un groupe de gais lurons qui se distinguaient par leur entrain et leur franche rigolade, et où c'était à qui raconterait l'histoire concentrationnaire la plus drôle, et la plus désopilante, voire croustillante, de cet euphorique passé, trop tôt révolu.

Les rires, souvent convulsifs, voire hystériques fusaient à l'évocation de certaines pendaisons ou fusillades particulièrement comiques, à l'issue desquelles, des détenus, peu raisonnables, prenaient des attitudes tellement grotesques qu'il n'était pas possible de garder son sérieux devant le ridicule spectacle qu'ils offraient ainsi impudemment en public.

Et, cependant que j'échangeais avec toutes ces hautes personnalités des propos empreints de la plus pure courtoisie et de la plus exquise urbanité, un orchestre, composé d'une vingtaine de musiciens en tenue de soirée rayée, exécutait magistralement et capitalement une série de valses tendres et languoureuses, qui invitaient les couples étroitement enlacés à se livrer au divin plaisir du tourbillon chorégraphique mondain, avec une ardeur et une ivresse qui faisaient un non moins grand plaisir à voir.

A minuit précis, un souper fut servi dans une salle annexe, transformée, pour la circonstance, en une immense et parodique Appelplatz. Un souper par petites tables de dissection, naturellement, où à la table centrale d'honneur, j'occupais la place d'honneur.

Et quel souper ! D'une classe, d'une qualité, d'une abondance, d'une succulence dignes en tous points des Dieux du crépuscule.

Il se prolongea tard dans la nuit et dans un climat d'amical, franche et fraternelle euphorie.

Mais l'heure s'avancant au pas de parade, et la tête me tournant quelque peu, je demandai la permission de me retirer. Sur un ordre de l'Obersturmbannführer, organisateur de la fête, l'assistance se leva avec un ensemble irréprochablement impeccable, et accompagnée par l'orchestre, entonna, en chœur, et plus que jamais en mon honneur, le chant, si émouvant : « **Ce n'est qu'un au revoir mes frères** », sur les motifs du **Horst Wessel lied**.

L'OBERSTURMBANNFUHRER tint, en personne, à me raccompagner en me remerciant chaleureusement une dernière fois. Et, avant de prendre congé, il me pria, les larmes aux yeux d'accepter, en souvenir de cette inoubliable soirée, deux photos format 39 x 45, en couleurs représentant, l'une, le Führer lui-même en train de jouer aux échecs militaires avec Martin Bormann, et l'autre, Heinrich Himmler, calme, souriant, détendu, le regard lointain, et rêveur derrière ses lunettes à monture d'acier, et, non pas cueillant, mais tranchant avec un rasoir effilé, dans son ravissant et luxuriant jardin secret personnel, des roses rouges, des dahlias pourpres, ainsi que de merveilleuses et rares fleurs vénéneuses.

Et, me serrant une ultime fois la main, il soupira mélancoliquement : « **Tout de même, c'était le bon temps !** »

C'est sur ces mots, nostalgiquement désabusés que je me réveillai en sursaut et trempé de sueur, laquelle, je vous prie de le croire, n'était pas précisément une sueur de charité.

A tel point que j'en arrive à me demander si, en vérité, je n'ai pas rêvé d'une réalité positive.

Non pas, bien sûr, en ce qui concerne ma présence effective à Munich, rendue impossible du fait que je me trouvais à Paris et dans mon lit, mais de la **Remember concentrationnaire party**, donnée dans le luxueux bunker de la Bürgerbraukeller.

Il se serait alors agi d'un phénomène hallucinatoire de prémonition nationale-socialiste. Qui sait ?

Et après tout, pourquoi pas ?

LA VIE DU M.R.A.P.

DÉCEMBRE 1968 - N° 277

LE CONSEIL NATIONAL DU 17 NOVEMBRE

Le Conseil National du M.R.A.P., réuni le 17 novembre, avait trois points à son ordre du jour : les tâches du Mouvement dans la période présente; notre enquête sur les travailleurs immigrés; la diffusion de « **Droit et Liberté** ». Charles Palant, Alain Gausse et Jean-Pierre Saïd ont respectivement présenté le rapport d'introduction à chacun de ces débats, qui ont partagé les travaux de la journée. Les militants de Paris et de province sont intervenus en grand nombre. La session du Conseil National avait commencé par l'allocution de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., dont nous publions ci-dessous les principaux passages.

● Nous sommes réunis à une heure où le M.R.A.P., où la conscience du monde se trouvent confrontés à de graves problèmes (mais depuis vingt ans bientôt que nous existons, avons-nous jamais connu des jours paisibles ?). Et nous avons le devoir de les aborder avec la double volonté de remplir notre mission et de préserver l'unité de nos membres, dont les options philosophiques, politiques, peuvent être différentes, mais qui doivent se retrouver sans équivoque, sans arrière-pensée dans le combat contre le racisme, contre l'antisémitisme et pour la paix.

Servir efficacement

● Ces graves problèmes, il ne dépend pas du M.R.A.P. seul de les résoudre. Le M.R.A.P. n'a pour lui que la conviction, la fidélité de ses adhérents, la force de leur conscience. Et la conscience, à l'intérieur d'un pays, d'une organisation et même d'un homme seul, a montré dans l'histoire qu'elle était capable de soulever un monde. Encore faut-il qu'elle s'exerce avec toute l'énergie, toute la franchise qu'on attend d'elle, sans ménagement pour aucun régime, pour aucun pays où le racisme est en cause, où les droits de l'homme sont en péril. Encore faut-il aussi qu'elle ait non seulement pour but de déjouer sans risque son indignation, mais de servir efficacement la cause qu'elle veut préserver, les hommes qu'elle veut sauver.

Pologne

● Nous n'avons pas manqué, dès que nous avons eu des informations précises sur la condition de la minorité juive en Pologne, de faire connaître notre point de vue à l'ambassadeur de la République populaire de Pologne en France, et à titre personnel, celui de camarade du même camp de déportation, par lettre de notre secrétaire général Charles Palant, à M. Cyrankiewicz, Premier ministre de Pologne, lettre que j'ai cru devoir appuyer d'un court message.

Le M.R.A.P. a tenu à garder à sa démarche le caractère propre à notre organisation, sans se joindre pour le moment à d'autres associations, dont le crédit auprès de la R.P. de Pologne aurait pu être contesté. Mais il n'a pas moins donné à sa démarche un caractère ferme et pressant, qui ne cède en rien les sentiments d'indignation qui sont les nôtres. Il est vrai hélas ! que les sentiments n'ont qu'une valeur relative en politique internationale. Mais s'agissant de pays, de régimes qui ont besoin de la sympathie de l'opinion démocratique, nous pensons qu'un vaste mouvement de protestation de cette opinion ne peut leur être indifférent.

Biafra

● La conscience des peuples s'est trouvée aussi sensibilisée à l'extrême par la terrible condition des populations du Biafra, résultat de la guerre

entre ce pays et le Nigéria, depuis qu'il a fait sécession de cet Etat fédéral.

Le M.R.A.P. n'avait pas à se prononcer sur les conditions politiques du conflit, sans pour autant négliger de les étudier. Ce qui lui importait, c'est que des enfants, des femmes, des hommes mouraient de faim. C'est qu'un génocide, dénoncé d'ailleurs dans des milieux où l'on se montrait généralement moins sensible aux souffrances humaines, était, est encore en train de s'accomplir. Ce génocide, aucune considération de stratégie nationale ou internationale ne peut le justifier. Comment ceux qui ont connu Auschwitz pourraient-ils se prêter à la moindre complicité du silence ? Comment admettrions-nous aussi que l'on limitât sa sollicitude aux populations du Biafra ? Tous les enfants du monde ont droit à la nôtre.

Travailleurs immigrés

● Trois millions d'immigrés vivent dans notre pays, Nord-Africains, Africains noirs, Portugais, Espagnols, Turcs, sans parler des Polonais et des Italiens, heureusement mieux intégrés, encore victimes des discriminations nombreuses, les uns de droit (sur lesquelles nous avons appelé l'attention de M. le Ministre des Affaires sociales : allocations familiales, représentation aux conseils d'entreprise, droits syndicaux), les autres de fait : logements insuffisants ou insalubres, défaut d'organisation familiale et culturelle. Sur les divers aspects de leur statut, le M.R.A.P. a l'espoir de pouvoir mener une action efficace tant auprès des Pouvoirs publics que dans la vie quotidienne.

De multiples questions

● Au cours de ce Conseil national, d'autres questions seront certainement évoquées. Le racisme aux Etats-Unis, dans la perspective des dernières élections présidentielles et du succès relatif remporté par le candidat raciste Wallace, la grave situation des Africains en Union Soudanaise et en Rhodésie, la condition des réfugiés palestiniens et des minorités arabes en Israël, celle des minorités juives dans les pays arabes.

Enfin, la diffusion de **Droit et Liberté**, l'un des instruments essentiels du M.R.A.P.

Vingt ans !

● Le M.R.A.P. atteindra bientôt sa vingtième année. Et cette date qui devrait être marquée par l'allégresse dans la jeunesse d'un garçon, d'une fille, d'une organisation s'accompagnant généralement de durs et difficiles combats. Ils ne sont pas au-dessus de votre fidélité ni de votre courage. Vous saurez les mener avec ardeur et lucidité, en maintenant cette unité qui a inspiré notre création et qui fait notre force !

toute la
maille

TRICOSIM

Garnitures, bords côte, synthétiques, acryliques, laines, etc., pour fabricants d'imperméables, anoraks et blousons, été et hiver

41, rue du Sentier - Paris-2^e - 488-82-43

LA GAMINERIE

137, boulevard Saint-Germain



PARIS, ROME, GENÈVE, MONTRÉAL

CRÉATIONS
FÉMININES

Michel
Flame

VENTES
SUR STOCKS
PERMANENTS

134, rue d'Aboukir, 134
Paris-2^e - Tél. 488-28-33

LA VIE DU M.R.A.P.

LES « 4 A 7 »

Excellent départ pour les « 4 a 7 » organisés chaque samedi au siège du M.R.A.P. Le premier de ces débats, le 23 septembre, avait pour thème « Sport et racisme ». Après les exposés de M^e Jean-Jacques de Félice, président du Comité de Liaison contre l'apartheid, et Jean-François Held, envoyé spécial du « Nouvel Observateur » aux Jeux Olympiques de Mexico, les questions et les observations n'ont cessé de fuser pendant deux heures dans la salle où avaient pris place plusieurs dizaines de participants parmi lesquels de nombreux jeunes. Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., notre rédacteur en chef, Albert Lévy, qui présidait, ont participé activement à la discussion, très instructive et qui témoignait d'une profonde volonté de savoir et d'agir.

Débat suivant, le 30 novembre : « Nazisme et néo-nazisme », avec le concours de Mme Béate Klarsfeld, expliquant : « Pourquoi j'ai guilé Kie-singer ».

Le 7 décembre : le Biafra, avec Jacques Ma-daule. Témoignages. Présentation des différents points de vue sur les solutions du problème.

Le 14 décembre, le guitariste africain Francis Bebeu.

Après une interruption due à la période des fêtes, ces intéressantes rencontres reprendront le 11 janvier, sur le thème : « Humour et amitié » avec Pierre Dac et Paul Préboist qui ne manqueront pas d'illustrer leur propos de multiples démonstrations. Autres sujets abordés ensuite : les immigrés, l'antisémitisme aujourd'hui... et tous ceux que décideront les partici-pants.

LA CARTE 1969 EST PRÊTE

La carte du M.R.A.P. pour 1969 est dès maintenant à votre disposition. C'est la carte du 20^e anniversaire de notre Mouvement : nombreux seront nos amis qui auront à cœur de se la procurer aussitôt, de la diffuser largement, de façon qu'au cours de cette année, l'action du M.R.A.P. s'étende et se renforce.

La cotisation du M.R.A.P. est de cinq francs minimum, chacun appréciant le montant de sa contribution selon ses moyens et la conscience qu'il a de la nécessité de notre combat, de la valeur de nos efforts.

Dès avant la fin de 1968, souscrivez pour la carte 1969 !

La demander au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e), C.C.P. Paris 14 825 85 GUT 09 57

Ces débats sont ouverts à chacun de nos lecteurs le samedi de 16 heures à 19 heures, 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e). (Métro : Etienne-Marcel). Venez-y et vous... reviendrez.

LA BIBLIOTHÈQUE ANTIRACISTE

Depuis le début de décembre, la bibliothèque antiraciste fonctionne dans les nouveaux locaux du M.R.A.P. Des livres traitant de tous les aspects du racisme et de la lutte antiraciste sont à la disposition des militants, des chercheurs, ou tout simplement des lecteurs désirant se distraire, puisque de nombreux romans y figurent.

On peut consulter sur place ces ouvrages tous les après-midi, de 14 heures à 18 heures. Le service de prêt (gratuit sur présentation de la carte du M.R.A.P.) est assuré le mardi de 18 heures à 19 h 15 et le samedi de 15 heures à 16 heures.

[Nous demandons à nos amis qui en ont la possibilité de nous faire parvenir livres et fonds pour enrichir encore cette bibliothèque, instrument de travail et de lutte d'une grande utilité.]

Une délégation du Bureau National du M.R.A.P., conduite par Charles Palant, a participé à l'assemblée d'information sur la situation des juifs en Pologne organisée par l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France, le 5 novembre à l'Hôtel Moderne. Elle a remis un message rappelant les prises de position de notre Mouvement sur cette question.

UNE CONFÉRENCE DE CHARLES PALANT

Sous la présidence de notre ami Maurice Fenigstein, membre du Conseil National du MRAP, la Société Mutualiste « Les Amis Israélites de France » réunie en assemblée générale le 21 novembre, recevait Charles Palant.

Notre secrétaire général fit une conférence sur « l'antisémitisme dans le monde où nous vivons ». Puis il répondit à de nombreuses questions. La soirée se déroula dans une ambiance de chaleureuse sympathie et de franche amitié.

mr ap

BULLETIN D'ADHÉSION

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

AVEZ-VOUS GAGNÉ ?

Voici les résultats du tirage des bons de soutien du M.R.A.P., qui a eu lieu le 17 novembre 1968

Un poste de télévision en couleurs : 35.341
 Un voyage de deux semaines pour deux personnes, en Tunisie ou en Turquie : 43.359.
 Deux semaines de séjour relaxe dans une station pyrénéenne (Molitz-les-Bains) : 116.399.
 Un bon d'achat de 500 F dans un grand magasin : 81.571.
 Une collection complète de luxe des œuvres d'Emile Zola : 154.400.

Un électrophone : 13.101.
 Une camera : 113.766.
 Un poste à transistors : 135.017.
 Un sèche-cheveux électrique (Moulinex) : 126.085.
 Un moulin à légumes (Moulinex) : 126.085.
 Une malette de camping : 70.966 ; 82.475 ; 112.278 ; 126.081.
 Une cafetière (SEB) : 28.399.
 Une lampe de chevet : 64.546.
 Un flacon de parfum de luxe : 18.066.
 Une lithographie en couleurs : 29.831.

Un livre d'art : 749 ; 2.497 ; 6.344 ; 29.841 ; 36.808 ; 54.951 ; 61.537 ; 62.700 ; 71.784 ; 82.171 ; 83.507 ; 104.861 ; 108.665 ; 113.391 ; 124.706 ; 125.276 ; 142.990 ; 149.561 ; 152.466 ; 160.286.

Un livre « La Déportation » : 2.583.
 Un disque 33 tours : 2.613 ; 8.750 ; 10.610 ; 30.806 ; 35.994 ; 45.269 ; 47.320 ; 54.269 ; 58.880 ; 66.015 ; 99.707 ; 116.430 ; 116.740 ; 121.756 ; 121.760 ; 130.065 ; 140.860 ; 142.986 ; 160.506 ; 169.364.

Un disque 45 tours : 5.429 ; 5.430 ; 5.586 ; 10.295 ; 12.205 ; 13.382 ; 20.059 ; 23.164 ; 24.081 ; 24.367 ; 24.647 ; 26.227 ; 29.922 ; 29.925 ; 33.335 ; 35.531 ; 36.874 ; 37.062 ; 39.080 ; 39.170 ; 42.826 ; 43.215 ; 43.805 ; 47.120 ; 47.700 ; 48.896 ; 48.899 ; 50.061 ; 51.923 ; 51.928 ; 52.554 ; 52.560 ; 53.798 ; 54.974 ; 58.281 ; 60.142 ; 61.615 ; 65.654 ; 69.573 ; 70.626 ; 70.630 ; 74.731 ; 76.386 ; 77.365 ; 77.650 ; 80.352 ; 81.100 ; 83.316 ; 87.791 ; 92.475 ; 93.346 ; 100.082 ; 102.950 ; 103.273 ; 104.199 ; 104.200 ; 105.618 ; 109.775 ; 110.000 ; 116.136 ; 118.382 ; 119.061 ; 120.806 ; 123.790 ; 123.791 ; 123.792 ; 126.102 ; 126.385 ; 126.962 ; 129.966 ; 130.742 ; 130.744 ; 130.745 ; 132.352 ; 140.333 ; 146.154 ; 147.157 ; 147.228 ; 149.569 ; 149.891 ; 151.934 ; 151.939 ; 153.651 ; 154.354 ; 156.356 ; 157.216 ; 158.031 ; 158.199 ; 158.858 ; 162.456 ; 163.006 ; 166.570 ; 174.031 ; 174.141.

Un livre : 235 ; 746 ; 748 ; 1.548 ; 1.721 ; 4.356 ; 5.585 ; 5.881 ; 6.203 ; 7.782 ; 7.936 ; 8.748 ; 8.749 ; 10.166 ; 10.280 ; 10.618 ; 17.445 ; 18.539 ; 20.882 ; 20.883 ; 21.975 ; 24.085 ; 24.117 ; 24.119 ; 25.934 ; 26.516 ; 26.623 ; 30.805 ; 31.178 ; 33.338 ; 33.920 ; 34.227 ; 34.228 ; 35.206 ; 37.258 ; 37.427 ; 40.230 ; 42.336 ; 43.292 ; 43.636 ; 43.804 ; 45.927 ; 45.999 ; 47.119 ; 47.608 ; 47.946 ; 48.222 ; 48.270 ; 49.592 ; 51.930 ; 52.331 ; 52.333 ; 52.686 ; 52.831 ; 55.537 ; 57.220 ; 57.782 ; 58.282 ; 58.463 ; 58.464 ; 60.309 ; 60.395 ; 60.765 ; 60.981 ; 62.290 ; 63.002 ; 63.581 ; 63.801 ; 66.617 ; 66.618 ; 66.871 ; 69.020 ; 70.010 ; 70.561 ; 71.786 ; 73.791 ; 74.437 ; 74.438 ; 75.230 ; 75.303 ; 77.486 ; 79.566 ; 80.177 ; 81.693 ; 81.698 ; 83.217 ; 83.317 ; 83.318 ; 83.319 ; 85.125 ; 87.358 ; 87.359 ; 93.284 ; 99.416 ; 99.421 ; 100.745 ; 100.999 ; 102.474 ; 103.454 ; 104.120 ; 104.198 ; 107.646 ; 109.325 ; 110.007 ; 110.009 ; 110.010 ; 112.128 ; 112.270 ; 112.280 ; 112.677 ; 113.267 ; 116.139 ; 117.397 ; 118.060 ; 118.347 ; 119.062 ; 119.365 ; 120.808 ; 127.793 ; 128.756 ; 130.700 ; 132.875 ; 138.997 ; 139.250 ; 140.549 ; 140.615 ; 140.881 ; 141.112 ; 143.895 ; 146.267 ; 146.985 ; 147.084 ; 147.230 ; 147.429 ; 151.003 ; 152.131 ; 152.467 ; 153.655 ; 156.523 ; 157.448 ; 158.859 ; 158.877 ; 160.431 ; 165.533 ; 165.741 ; 167.703 ; 169.566 ; 171.200 ; 172.746 ; 174.621.

Un échantillonnage de flacons d'alcool : 2.717 ; 47.151 ; 47.610 ; 55.466 ; 83.185 ; 83.875 ; 94.291 ; 131.520 ; 140.338 ; 149.147.

Un poisson mécanique (jouet) : 89.972.
 Un livre pour enfants : 10.607 ; 26.611 ; 39.076 ; 39.867 ; 44.441 ; 47.155 ; 53.804 ; 67.107 ; 77.738 ; 82.172 ; 103.945 ; 112.059 ; 112.060 ; 116.155 ; 118.052 ; 120.592 ; 126.477 ; 130.691 ; 133.982 ; 167.017.

Tous les numéros se terminant par 83 gagnent un abonnement d'un an à **Droit et Liberté**.

LE CARNET DE D.L.

Nos deuils

Marius MOUTET, ancien ministre, doyen du Sénat, qui vient de mourir à l'âge de 92 ans, était pour le M.R.A.P. un ami de longue date, manifestant à chaque occasion son soutien à notre action. Son opposition au racisme, sa volonté d'en réduire les effets, l'avaient conduit à apporter son appui à diverses autres associations et tout particulièrement au Mémorial du Martyr Juif Inconnu, dont il était président d'honneur. Que notre ami Michel Moutet, son fils, membre du Bureau National du M.R.A.P., trouve ici, avec toute sa famille, l'expression de notre affectueuse sympathie.

On nous prie d'annoncer le décès de **Dr Léon HUFNAGEL**, ancien chef de clinique à la Faculté, médaillé militaire, Croix de guerre 1914-18 et 1939-45, survenu le 29 octobre à l'âge de 82 ans. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Naissance

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Guénaëlle**, troisième petite-fille de notre ami Albert Sianoski, secrétaire du comité du M.R.A.P. de Rouen. Nos félicitations cordiales et nos vœux les meilleurs.

Anniversaire

Notre ami **David WROCLANS**, président de la société mutualiste des originaires de Cerstochow, vient de célébrer ses 70 ans. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille, nos vœux et félicitations très affectueux.

Succès

Nous apprenons avec plaisir que notre amie **Dominique KRZYWKOSKI**, présidente du comité du M.R.A.P. d'Aix-en-Provence vient d'être reçue maître en psychologie, avec la mention bien. Toutes nos félicitations.

PETITES ANNONCES

Ami du M.R.A.P., 29 ans. Culture générale (musicale, notamment), employé d'édition, cherche emploi. Ecrire Rached Chaieb, 79, rue Quincampoix, Paris (2^e). CEN 62-15.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

La gérante : S. Bianchi
 Imprimerie La Haye-Mureaux

LA DÉPORTATION



OUVRAGE COURONNE PAR L'ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Préface de Louis MARTIN-CHAUFFIER, membre de l'Institut - Hors-texte : dessins de PICASSO et de Fernand LEGER ; dessins d'enfants déportés ; carte des camps 4 couleurs ; liste de plus de 1 000 lieux de déportation et d'internement. 296 pages, 500 documents. Volume relié toile 24 X 32. La plus riche documentation sur le système concentrationnaire nazi.

Un livre nécessaire... (Le Figaro).
 Un livre poignant et admirable. (France-Soir).
 Un ouvrage que personne ne doit ignorer... (Le Monde).
 L'image terrible d'une réalité que seuls les survivants peuvent encore concevoir... (l'Humanité).
 On souhaite que ces images véridiques soient largement connues. (Le Parisien Libéré).
 Un livre à mettre entre toutes les mains. (Le Populaire).
 Monument du souvenir et de la reconnaissance. (La Croix).

80 000 EXEMPLAIRES

Prix : 60 frs, envoi franco de port ; F.N.D.I.R.P. 10, rue Leroux, PARIS XVI^e - C.C.P. : 2387-41 PARIS.

recommandez-vous
 de Droit et Liberté

Alain Guérin QU'EST-CE QUE LA

C.I.A.

1 vol. : 5,20 F

Editions Sociales

Distributeur : Odéon-Diffusion
 24, rue Racine - Paris-6^e
 En vente : toutes librairies
 et CDLP : 142, bd Diderot, Paris-12^e

DROIT ET LIBERTÉ - N° 277 - DÉCEMBRE 1968

CLAUDE GAULT
 ET SES 80 COLLABORATEURS
 CLASSENT ET COMMENTENT
 TOUS LES FAITS DE L'ACTUALITE
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS, III^e, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}

CLAUDE BOURDET
 COMMENTE
 L'ACTUALITE
 INTERNATIONALE
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS, III^e, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}

FRANCOIS BIOT
 DOMINICAIN
 COMMENTE L'ACTUALITE
 RELIGIEUSE
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS, III^e, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}

LA JEUNESSE
 ETUDIANTE ET OUVRIERE
 S'EXPRIME
 EN TOUTE LIBERTE
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS, III^e, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}
 SE RECOMMANDER DE DROIT ET LIBERTÉ

« GRIBOUILLE »

60, rue Faidherbe

Lille

tél. 55-03-05



R RAINETT

vêtements de sport pour enfants : 23 rue du Mail, Paris 2^e - Tél. 236-20-90